

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

PRÉCONSULTATION

VOLUME 14

Séance tenue le 10 juin 2014 à 9 h 30
Centre des congrès de Sept-Îles
513, avenue Brochu
Sept-Îles

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA MATINÉE DU 10 JUIN 2014 1
MOT DU PRÉSIDENT 1

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. DENIS BOUCHARD
COMITÉ DE DÉFENSE DE L’AIR ET DE L’EAU 2

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET 15

M. MARC FAFARD
SEPT-ÎLES SANS URANIUM 22

Mme FRANCINE BÉLANGER
CITOYENNE 39

CLAUDE-FRANCIS HUGUET 58

M. MARC FAFARD
SEPT-ÎLES SANS URANIUM 61

MOT DE LA FIN 85

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5

Pour suivre notre séance ce matin, je vous éviterai le discours d'introduction d'hier de même que la présentation du document de DIVEX parce que je pense que la plupart d'entre vous l'ont vu.

10

Je vous rappellerai simplement que nous avons – c'est parce que la règle c'est que normalement, on le fait le premier soir. Mais vous pouvez le consulter, le document est en ligne sur le site internet du BAPE. Alors, il y en a une version anglaise et une version française. Alors, ça sera à votre choix.

15

Alors, je rappellerai simplement que nous avons un mandat du ministre de l'Environnement pour examiner les enjeux de la filière uranifère en terme d'exploration et d'exploitation et que nous allons procéder en trois phases : une phase de préconsultation, celle qui est en cours, une phase de questionnement, autour du mois de septembre, qui sera avec des experts et des spécialistes, disons, des différents organismes publics ou que nous inviterons et ça nous permettra, à ce moment-là, de poser à ces gens les questions ou de leur faire état des préoccupations du public que vous pouvez nous exprimer maintenant.

20

Donc, au fond, vos préoccupations, nous allons à ce moment-là les transporter dans cette phase de l'audience à l'automne. Et, dans une troisième phase vers la fin de l'automne et le début de l'hiver, nous allons à ce moment-là recueillir les mémoires que les citoyens, les groupes, les organismes voudraient bien nous adresser.

25

Alors pour les règles, eh bien, comme on n'est pas nombreux, on ira de façon plutôt souple et je rappellerai quand même qu'on espère qu'il n'y aura pas de manifestations trop intempestives pour les différentes interventions.

30

Alors pour le reste ça va. Alors, j'appellerai, dans un premier temps, monsieur Denis Bouchard.

35

40

**PÉRIODE DE QUESTIONS
DENIS BOUCHARD :**

LE PRÉSIDENT :

45

Bonjour, Monsieur Bouchard.

M. DENIS BOUCHARD :

50

Bonjour! Je peux commencer?

LE PRÉSIDENT :

55

Allez-y, oui.

M. DENIS BOUCHARD :

60

Mon nom est Denis Bouchard du Comité de défense de l'air et de l'eau. Et, dû à l'absence de madame Gagnon, je vais aussi représenter le Regroupement pour la sauvegarde de la Grande Baie de Sept-Îles.

65

Nous souhaitons que la commission analyse la modélisation de la dispersion atmosphérique en fonction de futurs projets de mines uranifères, plus spécifiquement pour les taux d'atténuation des poussières.

70

Vous savez que toute mine à ciel ouvert va émettre des poussières dans l'air ambiant et une mine d'uranium ne fait pas exception, exemple : il va y avoir émanations d'uranium entre autres, de plomb, d'arsenic, de fer, de manganèse, et cetera, de PM_{2.5}, de PM₁₀, et cetera, qui auront potentiellement des impacts à la santé, donc le taux émis le plus proche de la réalité devient très important. Pour préciser ce qu'on dit, je vais vous donner une correspondance qu'on a eue.

75

Voici une correspondance qui traite du sujet, entre Genivar et Environnement Canada, pour le projet Mine Arnaud : cCourriel du 23 décembre 2013, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Genivar demande :

80

« Pourquoi Environnement Canada considère que le taux d'abattement des poussières de quatre-vingts pour cent (80 %) qui a été appliqué par les piles de stockage et les haldes stériles est considéré trop élevé? »

Environnement Canada répond, mentionne que :

85 « *Le taux de quatre-vingts pour cent (80 %) utilisé lors de la modélisation n'est pas convenable. Habituellement, lors d'une modélisation, les conditions les plus défavorables entre quarante (40) et soixante pour cent (60 %) doivent être utilisées afin de déceler les problématiques. Le taux quatre-vingts pour cent (80 %) utilisé pour des conditions optimales, par exemple pour les routes, les conditions sont très difficiles à contrôler et dire que d'emblée le quatre-vingts pour cent (80 %) est atteint, c'est impossible. »*

90 Genivar indique qu'il existe de grandes nuances entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Genivar admet que le modèle utilise des données conservatrices, mais pour que le projet soit recevable au niveau du MDDEFP, il ne doit pas avoir de dépassement au niveau de la simulation. Ainsi, il devient difficile de concilier les demandes des deux gouvernements.

95 À titre d'information, projet Mine Arnaud – c'est des exemples, là, vite – projet Mine Arnaud, le taux d'atténuation des poussières était de quatre-vingt-onze virgule zéro quatre (91,04) pour le routage, les stériles étaient à quatre-vingt-quinze (95) puis pour les piles de stockage, il était à quatre-vingt-quinze (95). Vous voyez qu'on est loin du quarante (40) à soixante (60). Pour la Mine Dumont, c'était à quatre-vingt-quinze (95) en tant que tel.

100 Ce qui veut dire une sous-estimation potentielle de quatre (4) à douze (12) fois par rapport à la suggestion des experts d'Environnement Canada.

105 Au niveau de l'intensité et de la dispersion dans l'air ambiant. La question :

110 « *Pourquoi le MDDLCC semble moins conservateur, donc moins prudent en fonction des taux d'atténuation des poussières dans sa modélisation de dispersion des contaminants, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation de l'intensité et de la dispersion des polluants – exemple, vous avez l'uranium, le thorium, le plomb, et cetera, les PM_{2,10}, le manganèse, le fer, et cetera, et cetera –, dans l'air ambiant donc dans la réalité. »*

115 Parce que vous savez qu'une modélisation, c'est ce qui présuppose qu'est-ce qui va y avoir dans la réalité.

Nous avons l'impression que le MDDLCC semble embellir la simulation au détriment de la réalité. En plus, il n'y a pas de normes au Québec pour l'uranium naturel, RAA annexe K, et pour les critères et les concentrations initiales, nous n'avons pas trouvé. Exemple, quand ça a été pour l'évaluation des risques toxicologiques posés par la modélisation atmosphérique, le bruit de fond a

120 été pris à partir des moyennes canadiennes qui ont été validées par Santé Canada 1999. Donc, ça n'a pas été pris sur place.

125 Donc, nous considérons très important que cet aspect soit analysé par la commission parce que c'est certain qu'une modélisation qui, en partant, sous-estime des paramètres importants comme ceux-là, bien, c'est sûr que tu réponds aux normes quand il y en a, aux critères quand il y en a, mais exemple, pour l'uranium, il n'y en a pas naturellement. Donc, c'est assez spécial.

130 Pour ce qui est des critères qui répondent à l'article 20, on a demandé au MDDLCC, il change de nom comme... et on n'a pas eu de réponse. Pour ce qui est des concentrations initiales, bien, ils nous ont référés à Santé Canada.

135 Donc, nous, on pense qu'une commission en tant que telle – c'est notre perception – doit partir en fonction de la base, donc la base c'est ce qui est émis dans l'air ambiant. L'air ambiant qu'est-ce qu'on sous-entend pour être clair, là, c'est au niveau du trois cents mètres (300 m) de l'industrie et des secteurs résidentiels. Donc, les récepteurs dits sensibles et ceux qui sont exposés. Donc, ce n'est pas l'endroit où est la mine en tant que telle, ce n'est pas les conditions de la mine, c'est extérieur à la mine, donc c'est en fonction de la population ambiante.

140 Donc, pour nous, à l'heure actuelle, ce qu'on perçoit, c'est pour ça qu'on demande d'avoir des précisions, qu'il n'y a pas de protection à l'heure actuelle, surtout au niveau de l'uranium naturel puis la modélisation à l'heure actuelle qui est acceptée par le MDDLCC, ils nous ont dit qu'ils allaient nous revenir avec nos questions qu'on a, parce que ça été posé au niveau de Mine Arnaud, puis ce n'est pas encore réglé puis... ça nous semble laxiste en termes clairs.

145 Ce qui veut dire c'est que ça peut favoriser des mesures d'atténuation surestimées au détriment d'une atténuation au niveau de la source, O.K.? Ça fait que le truc, c'est d'essayer de faire ça pour que dans ce temps-là, la source peut émettre comme elle veut. Donc, tu peux surestimer potentiellement tes émissions parce que tu as des mesures d'atténuation qui ne représentent pas la réalité, ce sont des conditions optimales. Puis vous savez, dans la réalité, ce n'est pas ça. C'est pour ça que la modélisation devrait être à peu près, selon nous, entre quarante (40) et soixante (60), soixante (60) à peu près qu'elle devrait être.

155 Ça fait que c'est pour ça qu'on pense, on espère que le BAPE va se positionner, nous donner des éclaircissements pour que l'on puisse cheminer de manière à ce qu'il y ait des réponses à nos questions, parce qu'à l'heure actuelle, on n'a pas de réponse à nos questions. Donc, c'est pour ça que pour nous, c'est important, même si ce n'est pas l'uranium qui est vraiment notre cheval de bataille, mais on pense que c'est important parce que ça fait partie de la santé puis ça fait partie des poussières qui sont émises par des mines à ciel ouvert puis aussi par tout autre type de projet.

160 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie et je demanderais à mes collègues s'ils ont des questions.

165 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Écoutez, je vais essayer de traduire ma compréhension de votre intervention. Ce que vous soulevez, ça s'applique en fait pour plusieurs projets, c'est-à-dire que les données d'entrée dans un modèle vont évidemment avoir une importance majeure sur les données de sortie. Et si on n'utilise pas les bonnes entrées de données, évidemment, nous n'aurons pas les bonnes sorties.

170 Maintenant, vous considérez qu'il faudrait tendre vers l'approche du fédéral qui recommande une modélisation avec quarante (40) à soixante pour cent (60%) de taux de rabatement des poussières. Est-ce que vous considérez que pour les mines d'uranium, ce taux-là devrait être encore plus conservateur ou ça pourrait s'appliquer de façon similaire?

175 **M. DENIS BOUCHARD :**

Nous, on perçoit qu'il n'y a pas de différence entre une mine d'uranium puis une mine conventionnelle au niveau de l'émanation des poussières.

180 On exclut, si vous voulez – je peux préciser, si vous voulez –, c'est parce que le taux de radiation est calculé de manière différente en tant que tel. Ce qui veut dire c'est qu'on exclut le taux de radiation quand on parle de ça. C'est vrai que la radiation est incluse à travers les poussières, c'est évident. Par contre, on ne veut pas tomber dans le piège de la radiation qui définit le taux de
185 poussière parce qu'on sait que, exemple, l'uranium a aussi des effets au niveau toxicité chimique.

Donc, vous voyez un petit peu le jeu qui pourrait se faire. Le ministère nous a posé à peu près... mais on a dit : « Nous, on n'embarque pas là-dedans parce qu'on voudrait que ça soit l'uranium naturel qui soit calculé et non pas l'uranium en tant que becquerel ou en tant que
190 radiation qui est calculée, parce que là, les impacts chimiques de l'uranium ne sont pas considérés. Ce qui va être favorisé, ça va être la radiation. Puis on le sait, Santé Canada l'a émis, que souvent l'uranium naturel, je parle de l'uranium naturel, son taux d'impact au niveau chimique, la toxicité chimique est plus important que radiologique.

195 Donc, vous comprenez le fait que si vous vous basez sur le radiologique, bien, vous allez être plus bas que le chimique. Donc, nous on pense que de manière conservatrice, on serait mieux d'aller vers ce qui peut entraîner plus de répercussions au niveau de la santé.

200 Donc, on pense que pour – je dis bien l'uranium naturel, je ne dis pas l'uranium enrichi, je dis l'uranium naturel, le taux d'atténuation devrait être fait en fonction de la toxicité chimique.

 Donc, il n'y a pas de différence entre une mine conventionnelle et une mine d'uranium.

LE COMMISSAIRE :

205 Donc, il ne faut pas nécessairement être plus conservateur? Donc, aller, descendre, mettons à – c'est ça l'objet de ma question. Est-ce qu'on devrait, selon vous, tendre vers plus de l'ordre de trente-quarante pour cent (30-40 %) plutôt que quarante-cinquante (40-50 %) ou quarante-soixante (40-60 %)?

210

M. DENIS BOUCHARD :

 Non parce que...

215 **LE COMMISSAIRE :**

 Non. Non, ça va, votre réponse était claire.

M. DENIS BOUCHARD :

220

 C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

225 Maintenant, vous vous êtes présenté comme également défenseur d'un comité qui touche la qualité de l'eau?

M. DENIS BOUCHARD :

230 Oui.

LE COMMISSAIRE :

235 Et vous n'avez fait aucune intervention sur l'eau, vous vous êtes limité à la problématique de l'air, est-ce qu'il y a une raison particulière?

240 **M. DENIS BOUCHARD :**

Bien, je vous ai déjà répondu à ça au dernier BAPE. C'est exactement la même question, je ne sais pas si vous vous rappelez, là, mais vous m'avez posé exactement la même question.

245 **LE COMMISSAIRE :**

D'abord, je ne me souviens pas vraiment, là.

M. DENIS BOUCHARD :

250 O.K., vous ne vous souvenez pas, mais moi, je m'en souviens.

LE COMMISSAIRE :

255 Mais disons que ça prouve une chose, ça prouve une certaine constance chez moi.

M. DENIS BOUCHARD :

Justement, puis c'est bien. C'est une preuve d'intelligence.

260 Je vais vous répondre la même chose, par malheur. C'est que nous, on considère, mais on travaille avec les gens aussi, mais on considère qu'il y a beaucoup de groupes qui travaillent sur ça à Sept-Îles. Donc, on considère que ça serait redondant. Mais c'est notre perception, puis il n'y a pas beaucoup de groupes qui travaillent au niveau de la qualité de l'air en tant que telle.

265 Donc, c'est pour ça qu'on n'a pas fait ressortir – oui, il y a des problèmes, par contre, on le sait qu'il y a des problèmes au niveau de l'uranium, au niveau de l'eau, ça je suis d'accord avec vous. On a déjà fait des recommandations à la municipalité sur ça, sur l'uranium naturel dans l'eau puis, et cetera.

270 Donc, oui, on fait des représentations, pas au BAPE, mais ailleurs sur ça.

LE COMMISSAIRE :

Dernière question, si vous me le permettez?

275 **M. DENIS BOUCHARD :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

280

Vous avez fait référence à la distance séparatrice de trois cents mètres (300 m).

M. DENIS BOUCHARD :

285

Oui.

LE COMMISSAIRE :

290

Entre une mine et un milieu habité. Est-ce que vous considérez que cette distance devrait également être considérée dans le cas des modélisations entre autres, pour des mines d'uranium?

M. DENIS BOUCHARD :

295

Oui. Oui. Ah oui. Ah oui, ah oui. Je vous dirais, plus à cause de la remise en suspension. Nous, on pense qu'à cause de la radiation, c'est peut-être un peu la seule exception qu'on pourrait voir, c'est que vous savez que... c'est sûr que l'uranium, c'est un métal qui est lourd. Sa remise en suspension est moins importante qu'un métal plus léger, mais par contre, il y en a. Mais il y a aussi le fait que l'uranium, surtout des stériles, il y a certaines situations où il y a la filière, hein, qui est là. Donc ils se déposent puis le vent les remet en suspension.

300

Donc, nous on pense qu'une distance supplémentaire, ça pourrait être valable, ça veut dire à la place de trois cents mètres (300 m), peut-être mettre un cinq cents (500) ou... mais on ne l'a pas peut-être par le mémoire, on analysera plus à fond, mais on a ça. Peut-être mettre un kilomètre, à cause de la remise en suspension.

305

Et vous savez probablement que la remise en suspension n'est pas calculée dans les modélisations de dispersion atmosphérique au Québec et au Canada. C'est calculé en Europe. En Europe, ils disent à peu près, ça peut être entre dix (10) et quinze pour cent (15 %) sous-estimé, tout dépendant des conditions météorologiques, topographiques, et cetera.

310

Donc, vous avez raison, je vais vous régler ça court. Oui, nous, on pense que ça devrait être plus large en tant que tel que le trois cents mètres (300 m) dû à la remise en suspension, dû à la radioactivité. Oui.

315

LE COMMISSAIRE :

Et est-ce que vous pensez, si évidemment, si on fait fluctuer le taux de rabattement, les concentrations auxquelles les populations riveraines seraient exposées peuvent varier également,

320 donc si ces populations riveraines étaient situées à un kilomètre de distance, le niveau d'exposition
va varier en fonction des résultats de la modélisation et de la relative proximité de la population
riveraine.

325 Est-ce que si on décidait d'y aller avec une approche plus conservatrice, comme vous le
suggérer.

M. DENIS BOUCHARD :

Oui. Oui.

330 **LE COMMISSAIRE :**

Et que les concentrations qui seraient obtenues, mettons, à deux cents mètres (200 m) ne
représenteraient pas de risque potentiel sur la santé.

335 **M. DENIS BOUCHARD :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

340 Est-ce que vous seriez prêt à reconsidérer cette zone tampon de trois cents mètres (300 m)
et réciproquement aussi, c'est-à-dire et l'inverse?

M. DENIS BOUCHARD :

345 Bien, si on parle du ministère, en général le ministère est assez fixe sur ça. Mais vous c'est
un modèle idéal que vous voulez.

LE COMMISSAIRE :

350 En fait, je vous pose la question à vous. Selon votre modèle idéal.

M. DENIS BOUCHARD :

355 Ah, nous, notre modèle qui serait le plus adapté à cause de la remise en suspension, si on
met plus conservatrice, ça serait, je vous dis des chiffres entre cinq cents (500) et un kilomètre
(1 km), O.K., pour ça, et puis ça serait un taux plus conservateur, et s'il n'y avait pas de problème

au niveau de la population, O.K., dans certaines situations, c'est certain que pour nous, ça serait acceptable.

360

LE COMMISSAIRE :

Avec un pourcentage de rabatement ou un taux de rabatement de combien?

365

M. DENIS BOUCHARD :

Je vous dirais un taux de rabatement qui serait maximum soixante (60), quarante (40). Cinquante-soixante (50-60), là, on serait dans un ordre de grandeur que pour nous, selon les modélisations, dispersion mondiale, on serait dans un *range*, excusez l'anglicisme, qui pour nous serait valable. Mais à l'heure actuelle, ce n'est pas ça au Québec. On parle de choses, là, qui... je ne veux pas revenir sur Mine Arnaud, mais on n'est pas dans le même *range*, là. Puis les discussions puis tous les autres modèles qui se font de la dispersion, la simulation, ce n'est pas ça qui est accepté par le MDDLCC à l'heure actuelle.

370

375

LE COMMISSAIRE :

Merci.

380

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais vous poser une question qui semble un peu anodine, mais des mines d'uranium à un kilomètre des habitations, on n'en voit pas beaucoup comme possibilité dans un horizon prévisible. Ma question est la suivante : si les mines se retrouvent beaucoup plus loin en forêt.

385

M. DENIS BOUCHARD :

Oui.

390

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'à cause des effets de dispersion, faudrait-il décréter des périmètres de sécurité autour de ces installations pour prévenir la bioaccumulation pour prévenir toutes sortes d'autres dommages potentiels. C'est un sujet que je n'ai pas vu abordé nulle part, mais comme ça semble vous préoccuper, j'essaie de voir jusqu'où va votre préoccupation. Est-ce que c'est seulement les humains ou dans un milieu naturel, si vous voyez des mesures particulières? Je ne sais pas trop lesquelles, mais je vais profiter de votre réflexion là-dessus.

395

M. DENIS BOUCHARD :

400 Nous, je vais exclure le Comité de défense qui est fonction de l'être humain, mais
personnellement, moi...

LE PRÉSIDENT :

405 Hum, hum.

M. DENIS BOUCHARD :

410 Je considère que oui, il devrait y avoir une mesure à cause de la radioactivité qui serait un
rayon qui pourrait protéger la faune et la flore. Puis n'oublions pas que la faune et la flore, les gens
souvent vont l'ingérer, il va y avoir une ingestion, donc il peut y avoir des considérations.

415 Et si vous dites à la population que : ah, au niveau du un kilomètre (1 km), il n'y a pas de
problème ou, et cetera, deux kilomètres (2 km), bien, les gens vont avoir confiance donc vont
ingérer ça. Mais si vous dites : je protège un rayon, bien là, ils vont peut-être avoir conscience puis
ils vont peut-être faire plus attention à leurs activités comme la chasse, et cetera, et cetera.

420 Donc oui, moi personnellement, je pense que oui, ça serait quelque chose de très favorable,
mais on est loin de ça dans la réalité, là. C'est pour ça que nous, on va plus à l'être humain, puis
après ça, oui, si ça peut... mais oui, oui, ça serait une bonne idée. Je pense.

LE PRÉSIDENT :

425 Mais est-ce que ça ne serait pas plus facile à implanter parce que généralement ça risquerait
d'être sur les terres de la Couronne que dans un milieu périurbain où là ça pourrait empêcher des
activités, je dirais, légitimes sur des propriétés privées?

M. DENIS BOUCHARD :

430 Ce que vous dites là c'est la logique. O.K.? Mais vous savez, il y a beaucoup d'intérêts
financiers, il y a beaucoup d'intérêts autres, il y a beaucoup d'activités et, souvent, la logique
devient économique et on laisse tomber ce qui devrait être sécuritaire. C'est pour ça que le BAPE,
nous, on pense qu'un BAPE comme ça et comme d'autres intervenants l'ont dit auparavant, moi, je
n'avais pas confiance au BAPE, je vais être franc, mais pour Mine Arnaud, ça a été bien fait.

435

440 Donc, on se dit : peut-être que ça va être dans la même chose. Puis je ne dis pas, là, nous on n'est pas tout pour, tout contre, là; on pense qu'il doit y avoir des bases scientifiques qui doivent être émises, après ça, on travaille. Mais à l'heure actuelle, les bases scientifiques que nous autres on perçoit puis qu'on examine nous donnent raison dans nos inquiétudes.

445 Et c'est pour cela qu'on se dit : bien là, on aimerait avoir des réponses des experts qui vont, puis après ça, on entame une discussion qui est difficile au niveau des ministères. Nous autres, souvent on fait affaire avec la MDL, tu sais, la Santé publique, avec Santé Canada, et cetera, et cetera, puis c'est toujours nous autres avec eux autres, puis c'est clos. La population n'est pas tellement au courant, donc vous, vous pouvez aller plus loin que nous autres on peut aller. Donc, on trouve ça très positif.

450 **LE PRÉSIDENT :**

C'est pour ça qu'on fait le tour présentement en préconsultation pour ramasser les préoccupations des citoyens et pouvoir fouiller davantage ces questions-là qui vous préoccupent.

455 Michèle, avez-vous des questions? Allez-y.

LA COMMISSAIRE :

460 Oui, deux questions. La première c'est plutôt une question d'éclaircissement. Vous nous dites : « Compte tenu de la nature des objets de notre association, de nos associations, on vous exprime nos préoccupations par rapport à la qualité de l'air. »

M. DENIS BOUCHARD :

465 Oui.

LA COMMISSAIRE :

470 Et de ces conséquences en mobilisation. Vous avez sûrement d'autres préoccupations et ce que vous nous dites, c'est que ce sera peut-être d'autres gens qui viendraient nous les exprimer ce matin? La question de, par exemple, une fois que la poussière se remobilise, elle a un impact sur l'eau, elle peut avoir un impact sur les sols, et cetera.

M. DENIS BOUCHARD :

475 Oui. Oui, oui, oui.

LA COMMISSAIRE :

480 Vous vous attendez, comme je ne me souviens pas de tous les visages, alors, je ne sais pas s'il y aura des gens sur l'eau ce matin?

M. DENIS BOUCHARD :

485 Je ne le sais pas.

LA COMMISSAIRE :

490 Vous vous attendez que ce soit présenté soit ce matin, soit autrement. C'est un peu pour ça, mais vous avez quand même d'autres préoccupations que la qualité de l'air, mais vous laissez à d'autres les exprimer.

M. DENIS BOUCHARD :

495 Oui. Ce qui arrive c'est que là, je représente le regroupement, mais madame Gagnon ne pouvait pas être là. Donc, ce qu'on a transigé, ce qu'on a fait puis avec le Regroupement, c'est spécifiquement sur ça.

500 Par contre, oui, le regroupement a des inquiétudes qui sont d'autres ordres et par contre, pour le Comité de défense de l'air et de l'eau, c'est strictement l'être humain. Mais le Regroupement a d'autres inquiétudes, la baie de Sept-Îles, et cetera, et cetera. Il y en a d'autres dans la salle qui sont là, qui font partie de regroupement, peut-être qui vont venir en parler.

LA COMMISSAIRE :

505 Je vais les laisser s'exprimer eux-mêmes, puis une question que vous avez, peut-être que ça sera aussi eux qui pourront me répondre, mais vous venez de nous dire tout à l'heure, question de l'eau, justement : « Je sais qu'il y a des problèmes avec l'uranium dans l'eau. » En fait, c'est comme ça que je l'ai entendu. Parce qu'on a vu, dans d'autres régions du Québec, que compte tenu de la nature du sous-sol, il y a des fois de l'uranium en excès dans l'eau. Est-ce que c'est une
510 réalité qui existe à Sept-Îles?

M. DENIS BOUCHARD :

515 Non. Par contre, il y avait peut-être potentiellement un problème parce qu'on est une zone qui a été exploitée, vous le savez, pas exploitée, mais il y a eu de l'exploration, pas tellement loin de la source d'eau potable.

520 Et ça, on a fait des interventions au niveau de la municipalité parce qu'il y a des
écoulements, le bassin versant, on était dans le bassin versant potentiel pour le lac des Rapides,
mais le projet n'a pas avancé. Donc, on n'a fait qu'une intervention au niveau de la municipalité,
donc la municipalité est intervenue très positivement. Au début, elle n'était pas positive, comme
monsieur Fafard a dit, puis les autres, mais après ça... donc, on a arrêté notre intervention sur ça.
Mais on vérifie de manière très assidue tous les paramètres, dont l'uranium dans l'eau, pour la ville
de Sept-Îles et à l'heure actuelle, on répond aux normes pour l'eau potable.

525 **LA COMMISSAIRE :**

Je vous remercie, Monsieur.

530 **M. DENIS BOUCHARD :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

535 Alors, on n'a pas d'autres questions, je vous remercie Monsieur Bouchard de votre
contribution.

M. DENIS BOUCHARD :

540 Merci

LE PRÉSIDENT :

545 On va vraiment tenir compte de ce que vous nous avez dit, ça recoupe des préoccupations
de la commission.

M. DENIS BOUCHARD :

550 Je vous remercie.

555

CLAUDE-FRANCIS HUGUET

LE PRÉSIDENT :

560

Alors, j'appellerais Monsieur Claude-Francis Huguet.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

565

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

570

Bonjour!

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

575

Je vais essayer d'être moins émotif qu'hier soir, mais je vais essayer aussi de vous amener quelques réponses concrètes. J'aime bien partir du gros bon sens. Le gros bon sens c'est une valeur, c'est aussi un début de la conscience.

580

Le savoir alimente la conscience, ça fait qu'avec du gros bon sens, on n'est pas forcément obligé d'avoir des chiffres systématiquement de ministères ou autres, mais on peut avoir un raisonnement qui, à mon avis, apporte une solution au maintien de la vie. Or, je pense que le but de l'exercice c'est : est-ce qu'on va continuer à maintenir une qualité de vie, on va favoriser la vie plutôt que de détruire la vie? Et la vie, c'est dans le sens large, très large, c'est-à-dire les écosystèmes, et l'être humain fait partie des écosystèmes.

585

Pour s'informer, comme je le soulignais hier soir, les citoyens n'ont pas beaucoup de solutions pour avoir des connaissances scientifiques très poussées sur la radioactivité, les effets toxiques, chimiques et radioactifs. Il y a peu d'organismes indépendants, très peu.

590

L'expérience de la France qui a été le pays le plus nucléarisé et qui, par voie de conséquence, a été le pays qui a eu le plus de mines d'uranium en densité sur son territoire mène une certaine connaissance des problèmes engendrés par les mines d'uranium. La France a fermé ses mines. Il n'y en a plus. C'est fini, maintenant elle vit avec la décontamination.

595

Les citoyens, tout comme nous autres ici, ont été pris avec des problèmes de décontamination de sites miniers, de problèmes d'eau potable polluée, de territoires non viables pour la faune, la flore et l'exercice de la vie civile.

600 Il s'en est suivi un organisme qui s'est créé, qui s'appelle la Commission de recherche indépendante sur les radiations, la radioactivité, qui fait un travail énorme en France et dont Sept-Îles sans uranium et moi-même se sont mis membres, parce que c'est une source très importante d'information. Il y a un comité qui regroupe même des gens de l'Afrique qui sont pris avec des mines d'uranium, dont le maire de Arlit, qui a la plus grande mine à ciel ouvert au monde, qui est venu faire des conférences sur les problèmes de santé publique engendrés par la mine.

605 Je me ferai un plaisir de vous laisser l'exemplaire de la CRIIRAD, parce que vous avez là-dessus aussi la possibilité d'avoir un organisme indépendant qui n'est pas financé par aucune industrie, ni du nucléaire, ni du minier, et qui a apporté même un soutien, entre autres, à Fukushima, à la population civile qui était prise avec des problèmes d'analyse de radioactivité et de qualité de vie.

610 Ils sont venus ici d'ailleurs lorsque la CRÉ avait fait la conférence pour nous informer, au tout début, sur le problème de la mine Kashiwiss, donc Bruno Chareyron était venu, au nom de la CRIIRAD, nous donner de l'information. Alors, je vous laisserai le petit document, vous allez voir c'est très intéressant. Ils font un travail de base énorme.

615 Par contre, moi, ce qui m'inquiète beaucoup, pour revenir à la notion de la vie, c'est qu'à mon avis, aucun être humain n'a le droit, comme le disait Thomas Penn, d'être le propriétaire de la vie de la génération suivante. Et ça, ça devrait alimenter en tout point la conscience de nos gouvernants puisque gouverner c'est prévoir, et prévoir c'est donc maintenir, pour les générations futures, une qualité de vie et un potentiel de développement. Et l'industrie minière uranifère
620 actuellement n'est pas garante de ça, puisque nous contaminons des territoires pour des siècles et des siècles, amen.

625 J'aimerais revenir sur la notion de la modélisation de monsieur Denis Bouchard. Elle est très importante parce que depuis l'accident de Tchernobyl et l'accident de Fukushima, nous comprenons mieux maintenant qu'il n'y a pas de solution de contrôle en rien sur le voyage de nos polluants, qu'ils soient chimiques ou radioactifs induits par l'activité humaine, la météo n'est pas prévisible, même si on fait des études depuis plus de cent (100) ans à peu près sur les modèles de météo, et on vient de constater, encore aujourd'hui, que la côte ouest du Pacifique est touchée par des radioactivités induites de Fukushima et ce sont des faibles radioactivités.

630 Aujourd'hui même, pour vous répondre comme hier je le disais, j'ai lu deux choses importantes ce matin : des scientifiques américains qui prévoient une augmentation de vingt-huit pour cent (28 %) de l'augmentation des leucémies et des thyroïdes chez les enfants dans les années qui vont venir dans la naissance à cause des effets de la pollution dispersée de la
635 radioactivité de Fukushima.

Ce ne sont pas des radioactivités énormes, mais le césium 137 et le polonium et ainsi de suite, et le radon fait partie aussi de ça pour nos mines.

640 Nous avons fait une expérience, lors de l'anniversaire de Fukushima, lorsque nous voulions fermer la centrale nucléaire de Gentilly, avec Sept-Îles sans uranium et Minganie sans uranium et tous les mouvements antinucléaires au Québec, nous avons lancé des ballons sondes à Gentilly pour montrer que dans la modélisation météo, c'était très imprévisible. Et en moins de deux heures, nos ballons-sondes étaient rendus au-dessus du Maine.

645 Ça veut dire qu'une mine d'uranium ici ouverte dans le territoire, avec des vents moyens de quatre-vingts (80) à cent vingt kilomètres/heure (120 km/h) comme des fois on en a ou même soixante kilomètres/heure (60 km/h) sur une durée de vie de trois jours et demi à peu près pour le radon, on peut facilement exporter nos particules et nos pollutions presque jusqu'au Maine.

650 Ça fait qu'il est inquiétant de penser qu'un périmètre de sécurité de cent mètres (100 m), deux cents mètres (200 m), d'un kilomètre (1 km), deux kilomètres (2 km) autour d'une mine, c'est un modèle raisonnable. Il n'y a pas de modèle raisonnable dans la modélisation. Et c'est pour ça que ça m'inquiète beaucoup et que ça nous inquiète beaucoup parce qu'une mine d'uranium, ce n'est pas une mine comme une autre.

660 Le modèle linéaire qui nous a été décrit hier dans le vidéo est un modèle dépassé. C'est un modèle qui a été mis en place à la suite d'Hiroshima et de Nagasaki. C'est contrôlé par l'OMS et la EIA. Ça n'a rien à voir avec ce qui se passe actuellement sur les études faites sur les faibles radiations sur la santé humaine. Et, effectivement, il en manque cruellement et il y a peu d'organismes indépendants et c'est pour ça qu'il faudrait être très, très prudents.

665 Alors, j'aimerais que la commission mette vraiment un accent très particulier sur cet aspect des modélisations qui n'ont rien à voir avec la logique du gros bon sens et du maintien de la vie.

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

670 Je vous remercie. Est-ce que vous connaissez des études qui ont porté sur ce que vous appelez des modèles de dispersion qui sont hors normes, je dirais, qui ne sont pas ceux qu'on utilise pour analyser ce qui se passe à proximité et qui rejoindraient le genre d'expérience dont vous nous faites état, dans le cas de Gentilly?

675

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

680 C'est compliqué parce qu'effectivement, les modèles que nous avons vus et que j'ai pu voir
sont tous des modèles qui ont été mis sur internet lors des événements par des services
norvégiens ou de météo norvégienne ou autres qui montraient l'ensemble des courants-jets qui
transportaient donc les particules jusqu'à la Côte-Ouest du Canada. Ce ne sont pas des
organismes comme la CCSN, qui d'ailleurs aujourd'hui, je vous signale, comme par hasard, publie
dans ses documents d'aujourd'hui, une étude sur – alors là, c'est magique. Je vais vous le lire, je
685 pense ça vaut son détour. Je vais vous le lire :

« L'Agence pour l'énergie nucléaire a récemment publié un rapport qui décrit objectivement
pourquoi les pratiques modernes d'extraction minière de l'uranium sont les plus réglementées au
monde et un des types d'exploitation minière les plus sûrs et écologiques ».

690 Eh bien, je m'excuse. Quand je lis ça, là, j'ai envie de rire. J'ai envie de rire. C'est vraiment
un truc financé par la l'industrie, la CCSN est financée par l'industrie, mais les études ne sont
même pas en annexe. Donc, c'est vraiment continuer à désinformer la population. C'est
aujourd'hui sur le site de la CCSN.

695 **LE PRÉSIDENT :**

Tout à l'heure, vous avez fait référence à une augmentation de vingt-huit pour cent (28 %) de
cas notamment de leucémie.

700 **M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :**

Oui.

705 **LE PRÉSIDENT :**

Pourriez-vous nous donner la référence s'il vous plaît?

710 **M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :**

Oui. C'est aujourd'hui... je vais vous donner ça. C'est à Paris, ça ne sera pas bien long.
C'était publié aujourd'hui, sur le site.

715 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, vous pouvez la trouver ultérieurement et la donner à...

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Oui, bien c'est ça. Parce qu'il ne veut pas ouvrir, je n'ai pas le lien.

720

LE PRÉSIDENT :

Oui. Bien, écoutez, donnez-le à madame Bourdages à l'arrière lorsque vous l'aurez ou de nous l'envoyer au BAPE par courriel.

725

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Oui. Je ne suis pas sur internet, là.

730

LE PRÉSIDENT :

D'accord?

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

735

Merci.

LE PRÉSIDENT :

740

O.K. Mes collègues?

LE COMMISSAIRE :

En fait, une question parce que vous avez abordé le phénomène de pollution transfrontière.

745

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Oui.

750

LE COMMISSAIRE :

Au fond.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

755

Oui.

LE COMMISSAIRE :

760 Qu'est-ce que la commission devrait... de quoi elle devrait tenir compte dans l'examen de cette pollution transfrontière et je ne fais pas référence uniquement États-Unis-Canada.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

765 Non, non, non.

LE COMMISSAIRE :

Je pense à l'échelle internationale, mondiale.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

770 Bien, nous avons une responsabilité globale sur la planète terre de se comporter en bon citoyen et d'être cohérents dans notre développement. Toute pollution, à partir du moment où elle met en danger la vie quelque part sur la planète, elle induit automatiquement une pollution de la vie sur l'ensemble de l'écosystème qu'est la planète terre. Je pense que c'est une question de responsabilité citoyenne globale.

780 Je veux dire, il ne faut pas croire – il est connu, ce qu'on appelle l'effet papillon est connu. Alors donc, je pense que même si je pollue plus ici, même si c'est local, j'agis sur une perte de qualité sur l'ensemble de l'écosystème de la planète terre. Je pense qu'il faut, il ne faut pas être dupe, là. Il faut le voir aussi en termes de responsabilité.

785 Sauf, que dans les modélisations, par exemple, de particules et de chimie et de radioactivité, on a tellement de niveaux – la famille de l'uranium dans son évolution dans le temps, tout le monde le sait, dans cette chaîne de la grande famille, on parle en centaines en milliers et en milliards d'années pour arriver au bout de la chaîne.

790 Donc, dans tout ce travail-là, dans tout ce temps-là, comment fait-on pour que l'ensemble de l'écosystème ne soit pas affecté, pour que ça ne voyage pas à gauche ou à droite. Il n'y a pas de solution miracle, c'est le problème fondamental actuel de l'énergie nucléaire.

LE COMMISSAIRE :

795 Ça, je pense, j'ai très bien compris votre avis, mais en termes de gouvernance à l'échelle mondiale, est-ce que vous avez poussé votre réflexion pour suggérer un modèle ou des

démarches, des chartes, des traités qui visent la gestion ou les décisions relatives à l'exploitation de mines d'uranium?

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

800

C'est d'ailleurs, bien, c'est un problème qui est très politique parce que c'est tout le jeu actuel de : oui, on le justifie dans le nucléaire civil par le fait qu'on a besoin de soi-disant aller vers une écologie, donc de diminuer les gaz à effet de serre. Donc chaque pays a des arguments pour dire : « Bien, écoutez, c'est la meilleure solution encore le nucléaire. » Sauf que, on s'aperçoit depuis l'événement de Fukushima entre autres, que la pédale est sur le frein, là. La pédale est sur le frein, même la Chine ne construit pas actuellement les onze (11) réacteurs qu'elle voulait construire.

805

Bon, les États-Unis aussi ont mis la pédale un peu dessous, parce que même là, aussi, au niveau des déchets, on s'aperçoit qu'on n'a pas de solution. Il se passe actuellement un danger très, très grave actuellement aux États-Unis avec l'explosion dans le site d'enfouissement souterrain et c'est aussi la même grandeur d'ordre que Fukushima ce qui se passe là.

810

Donc, il est sûr que sur le plan international c'est, je suis le plus fort ou le moins fort. Il y a eu un pas en avant de fait dans les traités Salt pour enlever entre autres un désarmement du nucléaire, et ce qui a d'ailleurs donné beaucoup d'énergie pour les centrales, ça a permis de consommer beaucoup moins d'uranium, ce qui est un pas en avant.

815

Je pense que ce n'est pas un individu sur terre comme Claude-Francis qui va pouvoir faire un traité international; c'est des gouvernants qui sont conscients, qui sont proactifs et qui mettent de l'avant une position claire. Par exemple, que le gouvernement du Québec se mette en avant dans une position claire en disant – et il l'a fait d'ailleurs. On doit le féliciter en ayant arrêté Gentilly, c'est un pas en avant très, très, très important et on doit le féliciter ce gouvernement du Québec d'avoir fait ce geste-là.

820

Maintenant, il faut aller plus loin. La racine à la base du problème, c'est l'exploitation de l'uranium.

825

LE COMMISSAIRE :

Merci.

830

LE PRÉSIDENT ;

Dans ce genre de débat, souvent, on entend l'argument suivant, et ça touche la responsabilité citoyenne que vous venez d'évoquer, parfois on entend cet argument qui dit : « Si on

835

ne le fait pas, si on ne le produit pas ici avec des normes solides parce qu'on est plus conscient, on a plus d'expertise, et cetera, d'autres vont le faire et peut-être de façon encore pire pour la planète ».

840 Comment vous traitez cet argument qui vise aussi une autre forme de responsabilité qui semble dire qu'on doit assumer peut-être un peu plus de risques parce qu'on a plus de moyens de les assumer?

845 **M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :**

Je pense qu'on a une responsabilité de leadership, d'information et d'accompagnement. Je veux dire, à partir du moment où on est conscient d'un problème, si on ne fait pas un geste pour essayer d'être partie prenante de la solution, on est complice du désastre. Et, je crois que là-dessus, il n'y a pas d'autre solution. Ce n'est pas l'argument de dire : mon voisin va le faire si... non. Ça, c'est de la mauvaise foi. C'est de la mauvaise foi.

LE COMMISSAIRE :

855 O.K. Ça répond à ma question. D'autres questions? Ça va? Alors, on vous remercie.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Merci beaucoup.

860

MARC FAFARD

LE PRÉSIDENT :

865

J'appellerai le prochain intervenant, Monsieur Marc Fafard. Monsieur Fafard est là?

M. MARC FAFARD :

870

Oui.

LE PRÉSIDENT :

875

Oui, je le vois derrière. Bonjour, Monsieur Fafard.

M. MARC FAFARD :

Rebonjour, Messieurs, Madame Goyer. On dirait qu'on n'est jamais prêt. On attend depuis si longtemps puis on le sait depuis des semaines, mais...

880

Vous avez dû remarquer que l'été est vraiment parti en folie. Je ne sais pas si vous avez remarqué les chaloupes qui se promènent puis les enfants qui sont excités? Le soleil se couche à neuf heures et demie (9 h 30), il fait clair jusqu'à dix heures (10 h) tout germe dans la cour. Les jardins sont en train, c'est le temps critique pour que les gens...

885

LE COMMISSAIRE :

Sauf mes cheveux.

890

M. MARC FAFARD :

Sauf vos cheveux? Bien, j'ai l'impression qu'ils ont un excellent terreau, donc ils ne sont pas proches de mourir. Mais c'est quand même ce qui se passe aujourd'hui. C'est la saison, si on veut. C'est un peu excitant. Et je dois dire que je suis un peu excité, personnellement, ou énervé. Je vais me calmer puis j'ai beaucoup de choses à dire. Il y a peu de personnes qui participent. Je sais que vous aviez prévu la journée, je ne veux pas prendre la journée, mais...

895

LE PRÉSIDENT :

Non. On ne peut pas prendre la journée. On a prévu l'avant-midi.

900

M. MARC FAFARD :

Exact. C'est ça. Donc, s'il n'y a personne en arrière de moi – vous me direz, si vous voyez quelqu'un se lever parce que j'en ai et je peux parler d'uranium pendant des semaines.

905

Aujourd'hui, je vais parler un peu plus du côté scientifique. Je finirais avec les questions que je n'ai pas pris le temps de poser hier soir. Encore, je vous rappelle Marc Fafard, porte-parole de Sept-Îles sans uranium. Diplômé en génie mécanique de l'Université d'Ottawa. J'ai aussi participé à la maîtrise en Environnement à l'Université de Sherbrooke. Je suis président du conseil d'administration de l'organisme de Bassins versants Duplessis. Je suis ça aussi sur le conseil d'administration du Regroupement des organismes de Bassins versants du Québec.

910

915 Puis, comme je disais hier, je suis sur la Table de la Santé publique Côte-Nord concernant
les effets de l'uranium sur la population, puis je suis un membre du CA de Western Mining Action
Network. Ce qui m'a amené, Sept-Îles sans uranium, le dossier de l'uranium à Sept-Îles, à
vraiment voir la différence entre la communauté. On a été impliqué sur plusieurs années, puis on a
eu à jouer avec des feux un peu partout dans la province.

920 Si on se rappelle, il y a eu un enjeu à Sept-Îles, ensuite il y en a eu dans la Baie des
Chaleurs, il y en avait eu déjà à Mont-Laurier, il y en avait eu, avant ça, dans la Gatineau, près
d'Ottawa aussi. Puis ensuite, il y en a eu en Minganie, puis ensuite il y en a eu dans les monts
Otish.

925 Mais pendant que ça se passait à Sept-Îles entre le ministère puis nous, si on veut, les
opposants ont joué à un jeu technique de bloquer l'avancement des travaux avec des demandes
de permis, des plaintes avec, par exemple : traverser l'aire protégée, est-ce que vous avez eu les
dérogations appropriées? Vous en avez eu trois, il vous en manque une. Donc, on a joué de
930 stratégie puis ça s'est étendu sur une période de deux ans.

Donc, à un moment donné, Sept-Îles, c'était comme mort puis là, on était rendu à s'occuper
du dossier de la Gaspésie puis, après ça, c'est revenu à Sept-Îles. Donc on a été obligé de revenir
à Sept-Îles puis de se réinstaller puis d'abandonner un peu, si on veut, les autres régions.

935 Ça nous met vraiment au parfum de c'est quoi la communauté, le support qu'ils ont
localement, régionalement, l'appui ou les enjeux politiques des élus, c'est quand même très
important. Vous avez vu, dans la Gatineau, les gens sont beaucoup contre. Les élus sont
concernés. Ils sont beaucoup inquiets. Puis quand on va dans l'Abitibi, par exemple, ou plutôt dans
940 la Baie James, bien, la Conférence régionale des élus, son créneau d'excellence, c'est les métaux
énergétiques, donc c'est l'uranium. Eux sont en faveur. Ils sont concernés par des détails
techniques comme la route.

Donc, on peut voir quel genre de différentes pizzas on a dans chacune des régions du
945 Québec. Donc ça, ça nous oblige à penser en termes de niveau de législation, le gouvernement.
Donc en premier lieu, les citoyens, l'approbation locale, est-ce que c'est une bonne personne, est-
ce qu'il a une crédibilité, est-ce que pendant les soupers, pendant le temps de Noël, on dit que la
gang à Fafard au SISUR, ou les opposants, les écologistes, les extrémistes, c'est-tu des fous ou ils
sont quand même intelligents? Donc, quand on passe cette étape-là, la basse devient très, très
950 solide.

Vous me demandiez hier Monsieur Francoeur si ça c'est un peu estompé la ferveur ou la
tension ou... du tout. Sauf que, comme monsieur Zayed l'a dit, on vient de gagner une bataille, la
bataille de la science, on a maintenant l'arène, qui est le BAPE, très bien structurée. On a des gens

955 qui vont écouter toutes ces histoires-là que vous avez entendues dans les dernières semaines, qu'on a probablement racontées, depuis six (6) ans, dans des communiqués, sur les médias sociaux. C'est toujours la même histoire. Mais là, présentement, il y a quelqu'un qui comptabilise, qui enregistre, qui mesure. On va tout mettre ça ensemble. C'est vraiment la nouveauté dans le dossier depuis six (6) ans.

960 C'est le même interlocuteur qui est en avant de tout le monde puis qui va être capable de faire vraiment le portrait des pizzas du Québec puis de la grande pizza qui sera le record Guinness, si on veut, la pizza de l'ensemble de la province.

965 Donc, puis en voyageant, parce que je suis allé aussi rencontrer en Saskatchewan, les gens du nord de la Saskatchewan. Je suis allé à une conférence à Prince Albert, je suis allé en avion survoler les sites puis je suis allé à – il faudrait que je me rappelle du nom de la réserve, mais une des neuf communautés qui vivent là, qui ont un gouvernement régional, dont je vous ferais prendre note, le gouvernement régional du nord de la Saskatchewan comporte quatre ou cinq communautés blanches et trois ou quatre communautés autochtones.

970 C'est un organisme qui s'est mis en place pour faire l'équivalent d'une CRÉ, qu'on connaît ici, mais qui a été parti de la base, et non mis en place par le gouvernement, suite au problème de développement, si on veut, qui venait du sud, de l'équivalent du Grand conseil des Cris qui est le Grand conseil des Dénés, qui était à Prince-Albert, si on veut, puis qui gérait l'équivalent de la Convention de la Baie-James dans le nord de la Saskatchewan avec, au lieu d'hydroélectricité puis des territoires « floodés », comme on a entendu, bien des mines d'uranium avec des routes, des rejets, des lumières, des bruits.

980 Donc, ils se sont regroupés pour être capables de faire un poids pour avoir une voix. Ces gens-là sont très intéressants, très informés puis ils sont souvent à casse-pied avec la vision économique, politique de la province.

985 Donc, comme je vous ai entendu le dire, vous allez prendre des spécialistes qui sont complètement neutres. J'aimerais, puisqu'on est dans un monde de science, vous dire qu'il n'y a pas d'extrême sur un axe; il n'y a que des différentes distances du zéro.

990 Donc, vous ne pouvez pas non plus aller oublier les deux extrémités de l'axe puis vous concentrer sur la cloche au milieu, parce qu'on en a parlé beaucoup hier, la cloche au milieu a été très bien, bien fournie par le nucléaire civil, par le EIA, par... donc cette cloche-là, on la connaît bien, mais faut quand même aller voir ce qui se passe dans les extrêmes.

995 Madame Diane McDonald, qui est une représentante qui – eux, ils ont mis de l'avant un plan de développement, un plan d'environnement, un plan de développement des ressources sur le temps, un plan de suivi des mines d'uranium, ils sont très intéressants.

LE PRÉSIDENT :

1000 Avez-vous le nom exact de cet organisme?

M. MARC FAFARD :

1005 Oui, je pourrais vous le trouver, mais ça s'appelle le Gouvernement régional du nord de la Saskatchewan ou quelque chose du genre. Mais prenez-en note parce que peut-être que j'oublierai, vous me demanderez, vous me renoterez ce que je dois vous soumettre par la suite.

1010 Donc, en Saskatchewan, j'ai rencontré les gens qui vivaient à proximité, qui doivent prendre leur canot puis aller – pour nous recevoir, par exemple, le village ou la communauté qui nous accueillait a dû prendre des bateaux pour aller à une quinzaine d'heures de navigation, pour aller chercher les caribous, pour nourrir le dîner communautaire qu'on devait avoir. Avant les mines, puis les mines sont de l'autre bord du lac, à vingt-cinq, trente kilomètres (25-30 km), mais le caribou est affecté par le bruit, la lumière, tout ça, donc – on connaît ça très bien à Sept-Îles, ça fait soixante-dix (70) ans pratiquement que les gens sont arrivés. Il y avait du caribou jusque sur le bord du fleuve, maintenant, il faut aller à cent cinquante kilomètres (150 km) au nord. Soixante (60)
1015 ans d'industrialisation, là, ça change la nature. Ça vide les lacs à proximité des routes, ça a beaucoup, beaucoup d'impacts. Avec les mines d'uranium, bien, on a toute la contamination radioactive.

1020 Donc, ça, pour les intervenants en Saskatchewan, je vous avise que les gens qui sont venus, parce qu'on a reçu le Grand Chef Déranger, qui est l'équivalent de monsieur Coon-Come, à Sept-Îles, en 2010, je crois. En avril ou en mai avec un interprète. Le Cri et le Dené sont cousins puis le Montagnais et le Cri se comprennent. Donc, ils ont été reçus par les élus ici, les chefs innus.

1025 Puis ce monsieur Déranger là, nous a dit – puis par la suite, il est devenu membre du conseil d'administration de Cameco. Donc, ils sont très proches de l'industrie. Il nous a dit : « Messieurs, Mesdames, l'uranium ce n'est pas parce qu'on aime ça. Ce n'est pas parce qu'on avait le choix, c'est parce qu'on n'avait pas le choix. On n'avait rien. On était complètement traditionnel, si on veut – comme les chasseurs, comme le monsieur qui n'avait pas de job puis qui est obligé d'aller chercher de la viande puis du poisson pour nourrir sa famille à Mistissini, ils vivaient comme ça tout le monde. – Donc, quand cette opportunité-là est arrivée, il n'était pas question de l'environnement, de la protection du territoire, de la bouffe, on a été obligé d'embarquer. Il était impossible pour nous
1030 de dire non. » Puis ce n'était pas une question de job, c'était une question de modernité, mais

c'était aussi une question de gouvernement, de GRC, de militaires, si on veut, qui venaient installer l'industrie de l'uranium en Saskatchewan.

1035

Ce n'était pas... la permission puis le consentement n'étaient pas trop à la mode à ce moment-là. Donc, c'est ce qu'il nous a dit, le monsieur Déranger. Même s'il en fait une fortune, puis quand on va en Saskatchewan, si vous allez à Prince-Albert, c'est l'équivalent de Sept-Îles. Il y a un aéroport, il y a des DC-3 qui partent à tous les jours, il n'y a aucun vol commercial, ce n'est que des charters. Puis tu vas, puis tu vois Cameco, tu vois Areva puis une autre compagnie qui est dans le coin, les différentes journées.

1040

À Prince-Albert, c'est comme Sept-Îles. Tout le monde débarque, fly-in, fly-out, Prince-Albert, les mines dans le bassin d'Arthabaska.

1045

Donc, en ville à Prince-Albert, j'y ai passé une semaine. Là, il y a des autochtones en tabarouette, Il y en a qui travaillent. Des parents de mon âge qui travaillent, mais ils sont dans la cuisine, ils sont dans le ménage, ils sont dans le contrôle de trafic de camions. S'ils sont chanceux, ils sont opérateurs de camion, mais ils n'ont pas des si grosses jobs que ça, puis des si bonnes jobs que ça. Puis quand ils reviennent en ville, ils vont du quatorze-quatorze (14-14). Je suis allé, j'ai passé une semaine. Je suis allé dans les maisons.

1050

LE PRÉSIDENT :

Puis-je me permettre une question pendant que vous abordez cette question?

1055

M. MARC FAFARD :

Oui.

1060

LE PRÉSIDENT :

Vous avez fait état des changements profonds que ça a opérés dans la faune, par exemple, vous avez donné l'exemple du caribou, parce que Sept-Îles s'est installée, bon, il n'y a plus de caribou en ville, là, vous avez le...

1065

M. MARC FAFARD :

Je ferais un aparté. J'en fais un, il est important. Il reste de la truite en ville, dans le lac Hall, juste en arrière d'où la mine Arnaud va s'installer, puis les résidus vont s'écouler donc probablement qu'on n'en aura plus.

1070

LE PRÉSIDENT :

1075 Alors, tous ces changements sont très profonds puis sont le résultat de l'occupation humaine. Vous dites, en Saskatchewan, le même phénomène a été vécu. Dans la région de Prince-Albert et d'autres régions, vous venez d'évoquer ça. Le phénomène du désenclavement des territoires nordiques a une certaine importance, parce que jusqu'à présent, on pouvait parler d'une sorte de jungle nordique.

1080

M. MARC FAFARD :

Oui, oui.

1085

LE PRÉSIDENT :

C'était relativement intouché.

M. MARC FAFARD :

1090

On connaît bien ça ici.

LE PRÉSIDENT :

1095 Avec la pénétration des mines de plus en plus intense, c'est évident que ce désenclavement va s'accroître. Et, évidemment, ça amène une surexploitation de la faune et ça amène aussi une détérioration des habitats. Avez-vous l'impression que pour une commission qui travaille sur le dossier de l'uranium, que le désenclavement est aussi un enjeu ou si ça participe simplement à l'enjeu général de l'ouverture du territoire par les mines, par l'hydroélectricité et autres, ou s'il y a des cas d'espèce, il y a des caractéristiques particulières pour cet impact global qui dénature, quelque part, l'environnement?

1100

M. MARC FAFARD :

1105 Oui, je comprends bien votre question. Il y en a un effectivement... il y en a deux. Puis il y en a un classique qu'on connaît tous, Strateco, Projet Matoush, la route 167. La route 167, on ne parlait pas, on avait de la misère à faire prononcer le mot uranium par le gouvernement du Québec à part que dans les salons de l'exploration au Château Laurier ou des choses comme ça, au Salon minier, mais cette route-là allait directement chez Strateco. Puis cette route-là devait être financée par le gouvernement, à la hauteur de deux cent vingt-cinq millions de dollars (225 M\$), le gouvernement libéral de l'époque.

1110

1115 C'était une route, je pense, standard, la plus petite pour une vraie route, pas une route
forestière. Donc, on aurait rencontré sur quelque chose d'assez étroit. Il y a eu un changement de
gouvernement, il y a eu un changement de position par rapport à l'uranium puis, par hasard et
comme par magie, madame la ministre à ce moment-là qui était notre amie, madame Ouellette, a
décidé que Strateco ça n'allait plus de l'avant, donc la route est allée vers De Beers, la mine de
1120 diamant, plutôt. Puis plutôt que de la financer à cent pour cent (100 %), c'était maintenant un
projet, pas PPP, mais privé/public. Donc la moitié payée par De Beers puis la moitié payée par le
gouvernement du Québec.

1125 Donc, quand nous on parlait d'uranium puis on disait au gouvernement : « Regardez, là,
vous allez investir dans le Plan Nord, deux cent vingt-cinq millions (225 M\$) pour faire une route
pour aller à la mine de Strateco à partir de Mistissini, puis il n'y a rien d'autre en arrière, là, c'était
ce projet-là. Donc, ça devenait un effet catalyseur ou un effet positif pour le projet du côté de
Strateco, on l'a entendu, s'ils devaient bâtir leur route, c'est logique, l'accès est primordial.

1130 Entre le projet de Strateco puis celui d'Uracan en Minganie chez – en Minganie, Uracan a
dépensé probablement entre quatre-vingt-dix (90) et cent dix millions (110 M\$). Le monsieur de
National, il se vantait à un moment donné, puis il disait qu'il avait déjà investi près de cent vingt
millions (120 M\$), puis qu'il laissait ça en plan.

1135 Chez Strateco, on entend cent vingt-cinq millions (125 M\$) et ils laissent ça en plan aussi. La
différence, le financement n'était pas pareil chez les deux compagnies. Uracan avait des petits
actionnaires un peu partout, qui faisaient cet argent-là; Strateco, je vous recommanderais de
regarder où ils ont pris leurs subventions, les fonds qu'ils ont eus, les argents qu'ils ont eus puis qui
étaient les plus gros investisseurs. C'est quand même assez révélateur, ce n'est pas à moi à le
dire, mais c'est des gens qu'on connaît très bien.

1140 Puis après ça, on se dit : « Bien, pourquoi que le gouvernement du Québec va leur bâtir une
route de deux cent vingt-cinq millions (225 M\$)? » Mais on peut regarder un petit peu plus loin
quand on voit c'est qui qui est propriétaire, c'est qui qui est promoteur, c'est qui qui a vendu les
claims. Il y a tout une arborescence qui se met en place puis, oui, Monsieur Francoeur, si le
gouvernement va de l'avant pour ouvrir un territoire pour donner accès à une mine d'uranium qui
1145 n'a vraiment pas d'allure, bien, ça n'a pas d'allure au niveau financier puis c'est un peu briser la
jungle.

1150 Si on vient à faire une route pour les mines, pour désenclaver le territoire – un autre bon
exemple : regardons le Projet de la Romaine, Romaine I, II, III, IV, on a coupé en deux,
pratiquement, en faisant la route qui se rend, je dirais, à une centaine de kilomètres peut-être de la
route 510, la TransLabrador, en haut, la route de La Romaine, il y a un petit espace qui manque, la

Romaine III, Romaine I et II, ils ont amené l'électricité par la ligne d'Hydro qui est au sud. Encore, une autre similarité, on a séparé les lignes, comme les routes des mines.

1155 On a séparé le BAPE des lignes d'Hydro puis du barrage. Ça aussi c'est une autre chose qu'il faut voir si la route est seulement pour un projet.

1160 Mais la route qui devait désenclaver, supposément, ne désenclave pas grand-chose. S'il y avait eu cent kilomètres (100 km) de plus, on aurait permis aux Innus puis au Nord-Côtiers de faire la boucle, puis d'être capables d'aller voir la parenté à Goose Bay. C'est le même monde. Les gens de la Basse-Côte, le Kegaska auraient pu descendre puis virer avant Havre St-Pierre puis monter en haut, puis ils étaient rendus, eux autres, à Cartwright chez leur parenté.

1165 On aurait pu avoir accès à toute la construction de Lower Churchill par l'entremise de Sept-Îles, Havre St-Pierre par la route, les contracteurs d'ici auraient eu une ligne directe. Donc, avec la même pensée, si on dit qu'Hydro-Québec, notre grand pourvoyeur national, va ouvrir le territoire, le désenclaver, je reviens à nos mines, si les mines puis nous, le Plan Nord, on va désenclaver le territoire, bien soyons conséquents.

1170 Là, plutôt que de poursuivre cent kilomètres (100 km) par en haut, on aurait pu mettre la ligne d'Hydro qui va abreuver ou prendre l'électricité de Romaine III et IV, puis la monter direct vers le nord pour aller rejoindre Lower Churchill puis s'en venir dans la même emprise que les lignes qui arrivent déjà de Lower Churchill qui s'en vont vers le poste Montagnais. Plutôt, on fait une autre coupe à travers dans la forêt. Est-ce que c'est, ça, dans le Plan Nord, un accès ou une route pour désenclaver? Est-ce qu'on pourrait le savoir?

1175

LE PRÉSIDENT :

1180 Donc, au fond ce que vous dites c'est qu'il devrait y avoir une meilleure planification pour limiter l'ouverture du territoire.

M. MARC FAFARD :

1185 Non, pas la limiter parce qu'il faut... quand on a séparé, quand on a fait la route de La Romaine, on a pris le cinquième plus grand territoire vierge sur la planète, puis on l'a scindé en deux. Savions-nous au Québec qu'on avait la cinquième plus grande jungle sauvage du monde? On l'a coupé en deux là on est tombé comme à trente (30), quarante (40), cinquante (50). Donc, ça, oui, il y a un aspect. On aurait pu penser à ça.

1190

LE PRÉSIDENT :

Mais c'est ce que je veux dire.

1195

M. MARC FAFARD :

Mais il faut quand même penser que le Développement économique va vouloir ouvrir le territoire puis il va falloir certaines routes. Là, on en fait, les grands axes, on est en train de les tracer, Romaine I, II, III, IV, la route qui ne débouche pas. La 510, en haut, là, ils l'ont fait, ça a pris quatre ans à Terre-Neuve. Elle a été payée à quatre-vingt-dix pour cent (90 %) par le fédéral parce qu'ils se sont assurés qu'elle devienne une route nationale, puis la 389 jusqu'à Goose Bay existait, Fermont, Emerald Junction, Goose Bay. Après, ça Goose Bay jusqu'à Blanc-Sablon, ça prend trente-six (36) heures faire Baie-Comeau – Blanc-Sablon. C'est pavé, les ponts sont faits, ça fonctionne très, très bien. Donc, on peut faire cette route, le haut, il est fait, le Labrador s'en est occupé. Nous, il faut se dépêcher à faire un plan pour ne pas briser tout ça. Mais quand on fait ce type d'accès là, il faut qu'il soit organisé.

1200

1205

Dans les années 50 puis 60, les gars du Nouveau-Brunswick, que je ne nommerai pas, venaient à la pêche dans les lacs sur le bord de la « track » avec des bâtons de dynamite. On ne peut plus faire ça. Si on veut faire un accès au territoire, il faut que les communautés puissent gérer ce nouvel accès-là pour contrôler, limiter, organiser la villégiature et l'utilisation du territoire.

1210

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ce plan routier dans votre esprit devrait obéir à un certain nombre de critères de conservation ou être essentiellement un outil de pénétration pour satisfaire les besoins humains et économiques?

1215

M. MARC FAFARD :

Bien, il y a une gestion intégrée de ça, humaine et économique, ça s'appelle le développement durable. C'est un peu ça, nos balises. Si on passe tout dans le mâchoire du développement durable – moi, je me disais, dès le début de l'enjeu de l'uranium, on va les forcer à analyser de façon durable, passer à travers la grille d'analyse de Bruntland, par exemple, une mine d'uranium types ciel ouvert, souterraine. On en fait deux. À la fin, ce n'est pas durable. Donc, on ne peut pas aller de l'avant. C'était ça, ma stratégie. Vous êtes un peu là pour arriver à cette décision-là, puis j'espère que vous allez la regarder sur l'ensemble du spectre.

1225

On a vu, la chaire de recherche de l'Université de Chicoutimi en développement durable nous a donné ou a vendu – est-ce que vous avez eu une présentation de la Corpo de

1230

l'environnement ce matin? Non, vous n'en avez pas eu. Ni de la ville? Bien, pour le projet Mine Arnaud, la Ville a engagé, pour soixante-dix mille piastres (70 000 \$), la Chaire de monsieur, vous connaissez sûrement son nom...

1235

LE COMMISSAIRE :

Claude Villeneuve.

1240

M. MARC FAFARD :

Exact, pour analyser le projet de Mine Arnaud puis le passer à travers sa grille d'analyse de développement durable.

1245

Le projet est sorti comme un bulletin faible, médiocre. C'est ce qui en est ressorti, mais il y a eu peu de participation. On n'a pas participé parce qu'ils ont pris la grille de monsieur Villeneuve puis ils l'ont mis sur la pizza de Sept-Îles, puis ils ont formé un comité de quelques personnes pour dire à monsieur Villeneuve quels ingrédients étaient sur la pizza de Sept-Îles. Vous vous rappelez que toutes les pizzas sont différentes. Et ça a fait en sorte que ce comité-là était un peu tous en faveur du projet. Ils avaient des liens, avaient des intérêts, avaient exprimé une volonté claire. Donc, on s'est dit : pourquoi aller jouer à ce jeu-là si la pizza qui va passer dans la grille d'analyse ne sera pas la bonne pizza?

1250

1255

Donc, il n'y a pas eu... mais il y a des vraies grilles d'analyse. Il y a des processus d'organisme mondial, je pense, c'est l'ONU, avec madame Bruntland, c'est assez reconnu. À Sept-Îles, au Québec, les écoles Bruntland, vertes, tous les enfants depuis déjà probablement une dizaine d'années, depuis la première année, ont été sensibilisés à la méthode Bruntland, au recyclage, au développement durable, à la vie complète, au cycle, donc servons-nous-en, mais n'ayons pas froid aux yeux des réponses que ce type d'analyse va nous donner.

1260

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais juste vous signaler que le temps court et j'ai une autre intervenante après vous. Alors, si vous avez l'intention de...

1265

M. MARC FAFARD :

Oui, je vais y aller avec mes choses.

1270

LE PRÉSIDENT :

Oui, si vous avez des priorités nous les signaler.

1275

M. MARC FAFARD :

Oui. Je vous en donne une puis je vous la donne avant que je finisse de parler, et je vous laisse vous partager ça. J'ai trois CV, il y en a quelques copies puis quelques articles. Parce que mon intention était pour Sept-Îles...

1280

LE PRÉSIDENT :

Nous allons les déposer à votre nom.

1285

M. MARC FAFARD :

Oui, on va les déposer, mais j'aimerais que vous les voyiez, surtout les curriculum vitae. Regarder un peu, juste feuilleter, ça parle pour soi-même.

1290

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Oui.

1295

M. MARC FAFARD :

Je voulais à Sept-Îles avoir des spécialistes qui seraient intervenus sur un écran puis qui nous auraient apporté quelque chose de nouveau au dossier.

1300

Comme je vous ai dit, tout ce qu'on a entendu, puis j'ai vraiment écouté tout à part quelques détails pointus, là, qui étaient très, très locaux ou quelques nouvelles affaires, quand j'entends Gordon et des gens comme ça, j'en acquiers toujours un petit peu plus, j'en comprends plus, il y a des choses, des fois, j'allume.

1305

On avait déjà tout entendu ce qui s'est dit. Les préoccupations qui ont été apportées, on les a probablement tous déjà apportées nous-mêmes, donc je voulais apporter une dimension scientifique qui était celle dont vous avez entre les mains. C'est le docteur Brugge, qui a écrit deux des études que l'Institut national de la Santé publique a étudiées, puis c'est aussi Paul Robinson dont monsieur Gordon Edwards vous a fait mention.

1310

Juste le fait de voir leur CV puis voir les commissions qu'ils ont travaillées, l'expérience qu'ils ont dans ce type de chose, parce qu'on n'est pas les premiers puis on devrait regarder tout ce qui se fait sur la terre où il y a des mines d'uranium. Puis là, je commence mes questions, là.

1315 Je vous demande de regarder, de faire l'inventaire, la revue de tous les pays – il n'y en a pas beaucoup – qui ont la possibilité d'extraire de l'uranium, qui ont une industrie chez eux ou qui en ont eu une. La France, par exemple, qui a arrêté sa dernière mine en l'an 2000.

1320 Ça, je vous demande de faire ça pour voir ce qui en est avec les situations locales. Il y a toujours deux côtés de la médaille, je vous demande aussi de regarder les deux côtés de la médaille.

1325 D'un autre côté, pour regarder chez les Navajo, c'est un enjeu qui est très, très étudié présentement avec un Superfund d'environ cinq milliards (5 G\$) qui a été dédié, ils viennent, il y a une compagnie qui vient de se faire, d'avoir un jugement qu'elle doit mettre quatre milliards (4 G\$) pour nettoyer les dossiers d'uranium récemment.

1330 Donc, j'ai aussi mis Chris Shuey, qui est la personne responsable entre EPA, Superfund puis les Navajos, la personne responsable de tous les volets santé humaine du Superfund, caractérisation. J'y suis allé au Nouveau-Mexique lorsque le Superfund, après cinq ans, a fait son bilan des premiers cinq qui était la partie « Caractérisation » où ils ont identifié au-delà de cinq mille (5 000) mines abandonnées sur le territoire Navajo seulement.

1335 J'ai entendu les gens parler de la santé, j'ai entendu – donc Chris Shuey est un peu en charge du côté santé. J'apporterais aussi le nom d'un médecin qui va surement vous apparaître, mais donc, c'est les trois personnes que je voulais faire intervenir qui, je pensais, avaient... monsieur Robinson travaille présentement avec la Mongolie. Il a travaillé dans plusieurs pays.

1340 Puis j'avais aussi la CRIIRAD, monsieur Chareyron, Bruno Chareyron, qui est le directeur scientifique de la CRIIRAD qui est le seul institut indépendant nucléaire. C'est une Commission canadienne de sûreté nucléaire, mais indépendante, reconnue, avec ses épaulettes, si on veut, au niveau mondial. Donc, je voulais faire intervenir monsieur Chareyron. J'aurais aimé faire ça à Sept-Îles pour que les gens de Sept-Îles puissent en profiter.

1345 Je vous soumetts cette idée-là pour voir si, à ce point-ci, vous jugez que c'est pertinent que je prenne les démarches parce que tout le timing a été fait pour le 9, il y a eu certaines tergiversations, là c'est rendu le 17, la possibilité à Québec, où ces gens-là pourraient intervenir. Est-ce que ça vous intéresse d'avoir des gens comme ça? Monsieur Chareyron, ça semble être plus compliqué, mais je le sais, vu que c'est un des spécialistes français les mieux cotés sur la

1350 terre, que vous allez devoir aller voir la CRIIRAD pour voir ce qui se fait dans les pays où eux ils travaillent.

1355 Si vous faites une évaluation des enjeux dans tous les pays du monde où il y a de l'extraction, vous allez tomber sur la CRIIRAD. Je recommande à la commission d'aller de l'avant puis de s'abonner au journal de la CRIIRAD puis au « Mailing List », puis de communiquer avec monsieur Chareyron.

1360 Eux, c'est des anglophones. Je vous ai vu aller avec la traduction puis tout le kit. Est-ce qu'on veut embarquer là-dedans pour le 17 à Québec, les avoir au bout de la ligne puis qu'ils puissent vous entretenir sur qu'est-ce qu'eux considèrent, avec leur expérience, qui devrait être important pour la commission de ne pas oublier, si on veut, parce qu'il y a déjà eu pas mal de choses de dites. Donc ça, c'est pour ça. Je vous laisse penser à ça.

1365 Bassin Versant, je vais déposer dans le mémoire du Plan Nord, parce que je juge que c'est très important, les bassins versants, pour l'ensemble du Québec, surtout avec la filière uranifère, mais entre autres avec les mines, puis ensuite avec la gestion des résidus radioactifs des autres types d'activités minières.

1370 Si on regarde aux États-Unis, la façon qu'ils gèrent leur eau, gestion intégrée, quand je disais humain, économique, c'est le développement durable. Bien, gestion intégrée de la nature c'est un peu le fonds de terrain, c'est les bassins versants. Vous ne pouvez pas passer à côté de faire ça.

1375 Le Regroupement des organismes de bassins versants avait déposé un mémoire au Plan Nord qui expliquait sa vision de la gestion intégrée par bassin versant sur le territoire du Plan Nord, au nord de Duplessis, si on veut, qui est le seul territoire qui n'est pas couvert par un organisme de bassins versants présentement. Donc ça, je vais vous déposer ça.

1380 Je crois qu'aux États-Unis, la question de l'eau par rapport aux mines, on peut avoir des permis pour contaminer des aquifères. On peut décider socialement de condamner de l'eau, c'est possible aux États-Unis. Est-ce que nous, on voudrait aller vers ça? Mais aussi, aux États-Unis, puis ce que moi je propose qu'on aille vers, c'est qu'on protège aussi les bassins versants.

1385 Quand vous me parliez tantôt du territoire puis de l'investir de routes et d'accès, bien, il faut aussi se garder des témoins. Puis comme vous l'avez vu avec l'aire protégée des Cris en haut, le parc ou l'aire protégée de la Rivière Moisie puis l'enjeu du Lac Kashiwiss. Le Lac Kashiwiss, quand l'aire protégée, sa frontière, a été négociée, il y avait des claims qui étaient là, bien l'aire protégée coupe le lac en deux. Donc, d'un côté du lac, on ne peut pas faire rien, on est à l'intérieur de l'aire

1390 protégée, mais de l'autre côté du lac, mais la ligne est carrément dans l'eau. C'est comme une
aberration, tu sais, complètement.

1395 Donc, il faut peut-être, au Québec, de penser, en plus de penser aux grands bassins
versants, qu'est-ce qui coule dans l'Outaouais, qu'est-ce qui coule dans le fleuve Saint-Laurent,
qu'est-ce qui coule dans la Baie d'Hudson, dans la Baie James, dans la Baie d'Ungava, le reste
coule au Labrador, mais quels bassins versants qu'on veut protéger complètement.

1400 Est-ce qu'on veut en protéger un pour éventuellement vendre de l'eau dans laquelle on
pourra garantir qu'il n'y aura pas une digue de minerais X, Y ou Z qui pourrait éventuellement
contaminer notre future eau de notre client? Si la Chine veut avoir tout l'eau du Nord-du-Québec,
un jour, on pourrait au moins s'en garder. Donc ça, c'est un enjeu, les bassins versants qui, je
pense, sont importants.

1405 Les inspecteurs. Sur la Côte-Nord, on a appris qu'il y avait 1,2 inspecteur/année, au
ministère des Ressources naturelles, dédié aux mines. Inspecteur, c'est un gros mot, c'est plutôt
fonctionnaire.

1410 Aux États-Unis, il y a certains États qui incluent dans les coûts des projets miniers, comme le
coût de bâtir le campement, le coût de payer et d'amener les représentants du gouvernement pour
les journées qu'ils vont passer sur le terrain à évaluer, à inspecter votre projet. Je pense que ça
serait une bonne idée au niveau de l'exploration. Au niveau de l'exploitation, on le voit ici avec
l'Aluminerie Alouette, il y a une personne qui est à mi-temps payée par l'Aluminerie, payée par le
MDDEP ou FP, maintenant.

1415 Donc, pourquoi on ne verrait pas le même genre de chose dans chacune des mines? Puis si
on veut pousser la chose un peu plus loin, aux États-Unis, chacune des usines a un capteur au-
dessus de la cheminée qui est public. Donc, on connaît ce qui sort de nos usines aux États-Unis.
Ça, ça ne coûte rien. C'est l'industrie aussi.

1420 Donc, il y a une façon de payer les redevances. Puis les sous pour payer la réhabilitation,
oui, c'est une chose, mais la réhabilitation devrait être assurable. Quand on fait des travaux en
architecture, en bâtiment, en quelque chose, il y a un contracteur qui vient bâtir une bâtisse puis
par la suite, il y a une assurance qui vient l'assurer. Je peux vendre la bâtisse, mais je vais me
prendre une autre assurance.

1425 Si on veut parler de gestion à très, très long terme, puis on le sait que le plan de
réhabilitation est soumis par le promoteur – on ne connaît pas trop qui l'a fait, il y a des noms, il y a
des signatures d'ingénieurs, mais on ne peut pas vraiment s'équiper pour critiquer puis analyser
puis voir si c'est vraiment solide.

1430 Donc on demanderait à ce promoteur-là de se trouver une assurance pour sa digue. La compagnie d'assurance Lloyds, elle va s'en trouver des spécialistes pour regarder si ça a du bon sens, son affaire.

1435 Donc, on vient de remettre la responsabilité, par personne interposée payable par le promoteur. Puis ça, ça pourrait s'appliquer parce que là, tout l'enjeu, puis vous en avez entendu parler, des mines éternelles, à gestion éternelle aux États-Unis, c'est arrivé pas pour l'uranium, c'est arrivé pour d'autres types de mines. Donc, on est rendu là. Donc, il faut s'embarquer de ce côté-là. Donc ça, c'est pour la paye.

1440 **LE PRÉSIDENT :**

 Avant de passer à autre chose, j'aurais une question là-dessus. Vous avez évoqué à plusieurs reprises le Superfund aux États-Unis.

1445 **M. MARC FAFARD :**

 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1450 Le Superfund, évidemment, les compagnies contribuent, mais ce n'est pas les redevances, ça n'a rien à voir, c'est pour assurer...

M. MARC FAFARD :

1455 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1460 ... ce qui échappe aux exigences réglementaires en cours. Bon, on demande la restauration, on demande de mettre l'argent de côté, mais même là, après que la restauration est finie...

M. MARC FAFARD :

 Oui.

1465 **LE PRÉSIDENT :**

 ... puis qu'on a un certificat d'abandon, il peut arriver de quoi. Le Superfund c'est pour ça et pour nettoyer le bagage historique.

1470 Est-ce qu'il y a d'autres formules, vous, qui vous sembleraient plus efficaces ou si le modèle Superfund pour vous est plus solide? Quelle est votre opinion là-dessus?

M. MARC FAFARD :

1475 Bien, on touche à deux choses. On touche l'argent, c'est un peu comme une redevance ou une donation ou une mise dans un fonds. Est-ce que vous connaissez comment la portion et puis quelle partie de la ressource ou du profit va dans le Superfund aux États-Unis? Ça serait quand même important. Vous pourriez regarder ça parce qu'il y a tout le phénomène de la dimension.

1480 Aux États-Unis, il y a cinq mille (5 000) mines d'uranium abandonnées. Au Québec, on a vingt-neuf (29) mines en opération. Tu sais, on n'est vraiment pas sur la même « bracket ». Est-ce que l'échelle du nombre va nous permettre d'avoir les sous? Parce que les accidents sont de la même amplitude. Les inquiétudes, les dangers plutôt sont de la même amplitude. Une mine aux États-Unis, quand ils sont mille (1 000) mines à mettre dans le pot, une mine au Québec, quand on est vingt-neuf (29) mines à mettre dans le pot, le pot va être petit, mais le problème va être dispendieux. Donc, je ne suis pas sûr qu'on peut faire ce parallèle-là et l'apporter directement au Québec.

LE PRÉSIDENT :

1490 Ma question visait quand même un autre objet, c'est-à-dire que présentement, au Québec et au Canada, on demande des assurances, mine par mine, en fonction de la dangerosité.

M. MARC FAFARD :

1495 On demande un dépôt et une garantie, comme un « bond », oui.

LE PRÉSIDENT :

1500 On a toutes sortes de mécanismes pour garantir la restauration et se prémunir contre des accidents sur un horizon temporel X.

M. MARC FAFARD :

1505 Oui, limité.

LE PRÉSIDENT :

1510

Le Superfund, aux États-Unis, c'est un autre modèle. On collectivise le risque. C'est comme une assurance collective.

M. MARC FAFARD :

1515

Oui. Exact.

LE PRÉSIDENT :

1520

Puis les contributions sont en fonction du degré de risque de chaque intervenant.

M. MARC FAFARD :

1525

Oui. C'est un peu comme notre SOPFEU.

LE PRÉSIDENT :

Au fond, approche individuelle contre l'approche collective.

1530

M. MARC FAFARD :

C'est notre SOPFEU.

LE PRÉSIDENT :

1535

Oui, c'est ça.

M. MARC FAFARD :

1540

C'est ce principe-là.

LE PRÉSIDENT :

1545

Vous, comment voyez-vous ça? Est-ce que vous préférez le modèle un par un ou collectif.

M. MARC FAFARD :

1550

Un par un, présentement, regardez Strateco, on revient encore à lui. Nous, on a déposé un mémoire à la Commission de la Sûreté nucléaire lors des dernières audiences de l'évaluation des procédures de 2012 de toute la Commission.

1555

LE PRÉSIDENT :

Hum, hum.

M. MARC FAFARD :

1560

On a demandé la révocation pure et simple du permis de Strateco pour plusieurs raisons techniques. Une, entre autres, c'est que le cinq millions (5 M\$) de dépôt qu'ils doivent mettre pour garantir, qui va avec les conditions parce qu'il y a des conditions associées au permis de construction, parce que c'est un permis de construction de mine. Dans la définition, on voit qu'ils parlent d'extraction ou exploration majeure, mais ils n'ont jamais payé le dépôt, Strateco. Ils n'ont jamais remis – on a demandé le chèque, une copie, quelque chose, ils n'ont jamais payé.

1565

Ensuite, la Commission, elle nous répond depuis deux ans, là, de toutes les façons impossibles, sans vraiment répondre, elle nous dit : « Bien, finalement, ils ont des actifs qui nous permettent d'aller chercher ce montant-là. »

1570

On a soumis leur dernier bilan de 2013 qui montre qu'ils ont à peu près un million (1 M\$), si on compte tout ce dont ils sont propriétaires. Donc, ils ne peuvent plus respecter cette condition-là, puis ils ne peuvent pas aussi respecter la condition qui demande un certain nombre d'employés ou de représentants de la compagnie sur le terrain.

1575

Depuis déjà deux ans, Strateco le dit : « On ne peut plus payer nos employés, on n'a plus de monde en haut ». Les Cris vous ont demandé : « Comment on va nettoyer les campements? » Il y a un million de litres de fuel sur place. Ils ont bâti un aéroport, ils ont des campements. Le Lac Kashiwiss, on les a fait nettoyer parce qu'on a fait une plainte puis on a montré qu'ils vidaient l'huile des foreuses par terre avant de les déménager en hélicoptère. Ça faisait un peu moins de poids. Donc, ils ont ramassé ça, puis ça a coûté deux cent mille piastres (200 000 \$) pour une petite quinzaine de trous.

1580

Donc, présentement, le cas par cas ne fonctionne pas, puis les normes, les règlements, les gouvernements et les corporations ne le demandent pas vraiment le dépôt.

1585

LE PRÉSIDENT :

1590

Je voudrais vous demander si on pourrait conclure pour deux raisons : d'abord, on pourrait faire une petite pause parce qu'on siège en continu depuis ce matin puis j'ai deux autres intervenants, maintenant, puis il nous reste à peu une heure. Donc, est-ce que vous pourriez conclure en synthétisant votre pensée, quitte à nous faire parvenir des documents ou des considérations supplémentaires par la suite?

1595

M. MARC FAFARD :

J'aimerais peut-être demander un dix minutes supplémentaire à la fin puis je passerais en rafale tous les points parce que ce n'est que des points. Et là, on a jase beaucoup de choses.

1600

LE PRÉSIDENT :

Bien s'il reste du temps.

1605

M. MARC FAFARD :

S'il reste du temps, je prendrai un dix (10) minutes puis je passerai en rafale les enjeux à étudier.

1610

LE PRÉSIDENT :

Après les autres personnes.

1615

M. MARC FAFARD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

En somme vous vous réinscrivez et puis après les deux autres personnes, on verra s'il reste du temps. Ça vous va?

1620

M. MARC FAFARD :

Oui.

1625

LE PRÉSIDENT :

1630

D'accord. Merci. Alors une petite pause de sept, huit minutes et puis on reprend.

1635

LA SÉANCE EST SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1640

**REPRISE DE LA SÉANCE
FRANCINE BÉLANGER**

LE PRÉSIDENT :

1645

Si vous voulez reprendre vos sièges, on va poursuivre. Alors, j'appellerais madame Francine Bélanger, comme prochaine intervenante. Bonjour, Madame.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1650

Oui, bonjour. C'est ça, Francine Bélanger. Je suis citoyenne de Sept-Îles puis je suis conseillère d'orientation, aussi, de formation, ça fait que j'ai fait beaucoup de lecture sur tout ce qui a rapport avec le développement psychosocial.

1655

Donc, je vais intervenir un petit peu là-dessus. Puis, bien, je dois vous dire que c'est quelque chose que je ne suis pas habituée, les BAPE, là. Bien, c'est mon deuxième, mais quand même, celui-ci est différent sauf que je connais quand même Madame Goyer puis Monsieur Zayed.

LE PRÉSIDENT :

1660

Vous avez déjà de l'expérience.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1665

Oui, j'ai un petit peu d'expérience, mais il reste que c'est quand même quelque chose de particulier, puis qu'on ne fait pas à tous les jours, des BAPE.

Bon. Donc moi, ce que je veux vous dire présentement, c'est que je suis une personne qui est plutôt inquiète de ce qui va se passer par rapport à tout ce qui est projets miniers, dont l'uranium puis quand c'est passé voilà quelques années, j'étais super contente quand il y a eu une

1670

marche qui a rassemblé beaucoup, beaucoup de personnes. Je pense qu'on était mille (1 000) à cette marche-là. Puis j'étais super contente parce qu'il y avait eu des actions qui m'ont soulagée dans mes inquiétudes, parce que l'uranium c'est quelque chose qui m'inquiète vraiment beaucoup.

1675

Donc, je suis une personne qui est très contre les projets uranifères, puis les projets de mines au complet. Mais en tout cas, ça, c'est une autre histoire, mais je vais vous parler de mes inquiétudes par rapport aux mines d'uranium. C'est sûr que je ne sais pas comment... il va y en avoir vingt-huit (28) mines d'uranium au Québec? C'est ce que j'ai pu entendre, là, qu'il y avait de l'exploration.

1680

En tout cas, j'ai des questions par rapport à ça, c'est sûr. Je vais vous les poser un petit peu plus tard, mais je sais que quand même, mes inquiétudes sont reliées aussi aux catastrophes qu'il y a eu, comme exemple à Fukushima et puis pour Tchernobyl. Je sais que ça, ça peut avoir des conséquences qui peuvent être désastreuses sur la santé puis sur les générations qui suivent, là. Parce que c'est sûr qu'on peut penser, d'ici cinq ans comme on peut penser pour moyen ou long terme, mais je crois que ces deux catastrophes doivent avoir des conséquences ou elles doivent avoir eu des conséquences présentement sur la santé de certaines personnes, présentement.

1685

Donc, par rapport à ça, je voulais savoir, par exemple, s'il y a des capteurs d'air présentement au Canada. J'ai entendu dire qu'il n'y en aurait peut-être pas tellement pour vérifier les radons qui circulent dans l'air.

1690

Donc, par exemple, Fukushima puis Tchernobyl ou d'autres mines d'uranium, est-ce qu'ils vont produire de l'uranium qui va s'en aller dans l'air puis qu'on va recevoir par ici? Ça peut être aussi dans l'eau parce que l'eau, c'est fait avec le H₂O puis est-ce que dans l'oxygène, est-ce que l'uranium va entrer là-dedans?

1695

Puis est-ce que les animaux qui vont boire de l'eau contaminée vont être contaminés à leur tour, comme par exemple les caribous? Comme il y a eu beaucoup eu de caribous qui sont morts, puis ils ne savent pas pourquoi, c'était dans le Grand Nord, tu sais, les troupeaux de caribous qui ont descendu de six cents (600) à quarante (40) dans quelques générations. Donc est-ce que nous autres, ça va nous faire les mêmes conséquences sur notre santé? Est-ce qu'on va subir ça un jour? Mais ce n'est peut-être pas nous autres qui va le vivre, ce n'est peut-être pas vous autres, mais c'est peut-être nos enfants puis nos petits-enfants.

1700

Puis, est-ce que ça fait des conséquences, comme par exemple différents types de cancer, parce que les caribous, ils disent qu'il y a personne qui peut manger le foie du caribou. Donc, est-ce que nous autres, on va avoir aussi des cancers qui vont nous affecter? Puis est-ce qu'il va avoir aussi des maladies congénitales ou, par exemple, sur les foetus pour les malformations, par exemple, congénitales?

1705

1710

On sait que par exemple, il peut y avoir, ça peut être dans les cours d'eau qu'il pourrait y avoir, par exemple, des malformations chez les amphibiens là, les poissons puis les grenouilles qui ont, par exemple, quatre pattes – au lieu de quatre pattes, qui vont en avoir six puis ils vont avoir deux têtes, là. Est-ce que nous autres, on va subir les mêmes choses?

1715

Puis je sais que sur internet, j'ai déjà fait des recherches, puis ils montraient des enfants qui étaient difformes, puis eux, ils reliaient ça beaucoup à l'air ambiant là qui était relié avec du radon. Donc, est-ce que nos enfants vont avoir des enfants qui vont avoir six bras ou quatre bras au lieu de deux bras comme normal? Puis est-ce que par exemple, ils vont avoir d'autres types de problèmes, comme par exemple des retards mentaux ou, je ne sais pas, des trisomies ou des... tu sais, toutes sortes de choses qui peuvent sortir avec ça, ce problème-là.

1720

Donc moi, ça m'inquiète beaucoup, surtout au niveau de la santé puis de la sécurité. Puis un autre exemple que je pourrais vous donner, c'est que ça peut aller dans le lait parce qu'il y a eu, au Vermont, du lait contaminé. Ça fait que ça, j'ai su ça tantôt à travers les branches. Veux, veux pas, on apprend des choses. Ça fait que ça ce sont des choses qui peuvent avoir des conséquences.

1725

Puis ce matin, j'avais aussi quelques questions avant de venir ici puis que je vais vous poser puis je vais recommencer par ça parce que je trouvais ça important.

1730

Donc, tantôt, je vous ai dit, peut-être qu'il y aurait vingt-huit (28) projets, bien c'est ce que j'ai entendu tantôt, il y a vingt-huit (28) projets d'uranium au Québec, c'est ça? Est-ce que vous pourriez me renseigner un petit peu?

LA COMMISSAIRE :

1735

En fait, ce que vous avez comme information de base, qui nous vient du rapport DIVEX, et qui a été peut-être aussi été complété par une carte plus récente qui a été demandée par la commission au ministère des Richesses naturelles, c'est l'ensemble des indices. Donc, un indice, ça veut dire qu'il y a une certaine quantité d'uranium et puis ça, elle peut avoir été explorée d'une façon plus ou moins poussée jusqu'à ce que ça devienne un gisement. Donc, il n'y a pas vingt-sept (27) projets ou trente et un (31) projets.

1740

Mme FRANCINE BÉLANGER :

Non, O.K.

1745

LA COMMISSAIRE :

1750

Il y a un certain nombre de sites où il y a eu une lecture en uranium ou d'autres radionucléides associés. Pas nécessairement associés, mais de nature similaire. Et ce sera au cours de l'exercice de la commission, de justement éclairer le public sur ce que seront les gisements éventuels dans un horizon donné.

1755

Mme FRANCINE BÉLANGER :

O.K.

1760

LE PRÉSIDENT :

Pour l'instant, il y a un seul projet, c'est celui de Matoush, qui est à un stade assez avancé, mais seulement au niveau de l'exploration, pas au niveau de l'exploitation. Donc, des projets en phase de réalisation, il n'y en a aucun.

1765

Mme FRANCINE BÉLANGER :

O.K. Parfait. Puis est-ce qu'il y a des capteurs d'air au Canada pour vérifier le radon qui arriverait de l'extérieur par exemple ou même d'ici au Québec?

1770

LE PRÉSIDENT :

Écoutez, sous toute réserve, c'est une question qu'il faudrait poser aux spécialistes du ministère de l'Environnement, mais je sais qu'il y a un réseau de surveillance de la qualité de l'air au Québec. J'ai souvent vu les résultats et, de mémoire, je ne crois pas qu'on fasse une surveillance des radionucléides via ce réseau.

1775

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1780

O.K.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1785

LE PRÉSIDENT :

Mais il faudra le vérifier avec les experts du ministère. Mais de mémoire...

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1790

O.K. Puis j'ai entendu dire qu'aux États-Unis, il y en a des capteurs d'air pour vérifier le radon puis en Europe aussi, puis c'est quelque chose qui ressort souvent dans les données. Donc le radon c'est quelque chose qui est identifié dans les capteurs d'air à l'extérieur, mais pourquoi, ici, au Canada, on n'aurait pas le même type de capteur d'air? Ça, c'est une bonne question, je pense que vous pourriez la prendre en note.

1795

Puis là, dans ce cas-là, est-ce que, mettons s'il y a des mines d'uranium qui se développent au Québec, est-ce que ça va être fait près des milieux habités? À proximité des villes ou des communautés, même si elles sont éloignées. Est-ce qu'il y en a des projets?

1800

LA COMMISSAIRE :

En fait, je vais prendre cette question-là en l'inversant. Votre préoccupation par rapport au milieu habité, elle serait laquelle? C'est-à-dire qu'un gîte est toujours où là ou il est. On ne peut pas dire : on le change de place parce qu'il y a une ville à côté. Donc, il faut plutôt gérer la cohabitation. Alors, quelle serait votre préoccupation par rapport à ça?

1805

Mme FRANCINE BÉLANGER :

Bien, c'est la contamination de l'air ou de l'eau, tu sais, c'est comme de boire de l'eau contaminée par le radon ou de respirer l'air contaminé par le radon, puis d'attraper soit des cancers ou qu'il y ait des enfants aussi qui naissent avec des problèmes de malformation.

1810

LA COMMISSAIRE :

Je me suis mal exprimée. Je comprends très bien que votre préoccupation serait celle-là. Je voulais dire, quelle est votre manière d'aborder la chose en termes... est-ce qu'il y a des distances qui seraient raisonnables? Comme vous voyez la cohabitation?

1815

Mme FRANCINE BÉLANGER :

Moi, je n'en vois pas de cohabitation possible. Savez-vous pourquoi? Étant donné que, bien, l'air circule dans l'atmosphère, puis ça peut se ramasser, on ne le sait pas, si on en sort ici, du radon, puis ça peut se ramasser aux États-Unis puis c'est eux autres qui vont avoir les conséquences. Il n'y en a pas de cohabitation possible. Excusez, là, mais c'est parce que c'est mon opinion personnelle, bien tranchée. Je ne peux pas faire autrement.

1820

1825

1830 Puis aussi, est-ce qu'il va y avoir des compensations si, mettons, il y a une ville qui prouve
que leurs enfants sont malades puis que ce serait dû à une mine d'uranium qui est à proximité, est-
ce qu'il y aurait des compensations ou est-ce que ça va être des compensations un peu ridicules
comme un petit peu... bien, je ne voudrais pas vous donner d'exemple, mais il y a des minières qui
donnent des compensations très ridicules aux citoyens par rapport à ce qu'ils leur provoquent
comme conséquences. Est-ce que ça va faire la même chose pour les mines d'uranium? Puis les
1835 conséquences possibles pour la santé des gens, là, j'aimerais ça que vous fassiez des études
poussées là-dessus.

1840 Ensuite de ça, je vais vous montrer... bon. Je ne sais pas si vous connaissez un peu la
pyramide de Maslow, qu'on appelle? Bien, en tout cas, en fin de compte, c'est une pyramide, c'est
comme un triangle avec les différents besoins qui sont développés chez une personne. Donc, c'est
une théorie du développement socioprofessionnel, dans le fond.

1845 Donc, ça touche l'employabilité, parce que je suis conseillère en orientation. J'ai travaillé là-
dedans seize (16) ans de temps, puis moi, j'ai remarqué, bon, parce que je me fie beaucoup sur
cette théorie-là – c'est sûr qu'il y en a plusieurs en développement psychosocial, des théories,
mais je vais prendre celle-là parce que je trouve qu'elle s'applique bien ici.

1850 Je pense que dans le triangle de Maslow, il y a beaucoup de besoins qui sont déterminés, là.
Donc, par exemple, une personne peut avoir différents besoins, les besoins de base comme
respirer, dormir, manger après ça, boire. Donc ça, c'est les besoins physiologiques de base. Si on
n'a pas ces besoins-là, on tombe malade ou, en tout cas, on n'est pas bien, puis ça prend d'autres
ressources pour nous aider.

1855 Après ça, on a les besoins physiologiques qui sont plus au niveau de la sécurité physique
comme se loger, se vêtir. Donc, pour ça, il faut travailler. Donc, il y a le besoin de travailler aussi qui
rentre en ligne de compte, qui monte dans le triangle de Maslow. Il y a le besoin d'appartenance,
de sécurité, comme d'avoir des amis ces choses-là, puis il y a le besoin de s'actualiser qui est en
haut du triangle de Maslow.

1860 Puis dans ce triangle là, on se promène. Donc, on va par exemple d'un besoin à l'autre, puis
quand les besoins de base ne sont pas résolus, Maslow, ce qu'il dit, c'est qu'on ne peut pas
nécessairement monter dans les autres types de besoins. Donc, on ne peut s'actualiser, si on a
faim puis si on a soif puis si on ne respire pas bien.

1865 Donc, tous ces projets miniers que je considère contaminants, ça brise la santé, ça brise
toute la sécurité, aussi, parce qu'on voit que, par exemple, il y a des endroits que ça peut créer des
types de problèmes au niveau de la sécurité des personnes.

1870 Donc, si ça nuit comme ça, si ça crée un stress psychologique ou un stress au niveau de la santé, est-ce que c'est pertinent de développer des projets miniers? Est-ce que c'est pertinent de développer des projets de mines d'uranium? Parce que si les gens tombent malades aussi, là, on a beau créer des emplois, mais tu sais, si par exemple on a trois cents (300) jobs avec les mines d'uranium, si ces trois cents (300) personnes-là qui travaillent, créent différents types de... bien, en tout cas, veux, veux pas, s'ils travaillent, ils vont créer des problèmes ailleurs, donc ils vont avoir des problèmes de santé puis veux, veux pas, ça crée des conséquences, comme je disais. S'il y a des jeunes qui sont malades, tout ça, puis les générations qui s'en viennent aussi, s'ils sont malades, est-ce qu'on va continuer de s'actualiser comme société ou on va régresser? Parce que moi, je pense qu'on va régresser.

1880 Ce n'est pas en créant des mines puis en allant chercher des richesses à court terme qu'on va évoluer à long terme. Je pense qu'on court à notre perte en faisant ça, soit au niveau des mines contaminées ou, en tout cas, avec l'uranium, c'est la même chose, là.

1885 Moi, c'est vraiment mon inquiétude. Puis, pourquoi le Québec n'investit pas dans la décontamination justement? Parce qu'il y a tellement de sites contaminés, je l'ai lu l'autre jour dans Le Devoir, il y a peu près six cent quatre-vingt-dix-huit (698) sites contaminés au Québec. Pourquoi qu'on n'investit pas là-dedans? Parce que notre eau, l'eau c'est l'or. C'est l'or bleu. Puis ça a déjà été dit que c'était l'or bleu. Puis de l'eau, il n'y en aura pas partout puis il y a beaucoup de monde qui meurt de soif présentement dans les pays d'Afrique, puis même aux États-Unis. Puis même ici, au Québec, il y a plusieurs municipalités qui commencent à avoir des problèmes d'eau.

1890 À ce moment-là pourquoi Investissement Québec ne met pas l'argent qu'ils mettent dans différentes mines qui contaminent, pourquoi qu'ils ne le mettent dans la décontamination des mines contaminées ou des cours d'eau contaminés?

1895 Si vous regardez juste un exemple, l'été passé avec le Lac Mégantic, la catastrophe qu'il y a eu, puis qu'est-ce que ça a engendré comme problèmes? Toute la rivière Chaudière, elle a été contaminée, toutes les fermes qui sont collées sur la rivière Chaudière, leurs animaux, ils boivent ça, là. Ils prennent l'eau dans la rivière Chaudière, ça se rend jusqu'à Québec, jusqu'à Lévis.

1900 Donc, est-ce que, par exemple, de faire de la décontamination, ça serait plus payant pour le Québec à long terme? Parce que le développement durable, l'agriculture biologique, je pense que ce sont des choses qu'on devrait vraiment prendre en considération, puis ça devrait être développé vraiment plus sérieusement.

1905 Puis je pense que le Québec, on dirait qu'ils s'en foutent, présentement, les politiciens, les ingénieurs. Ils se foutent même un peu de la sécurité des personnes. Parce qu'on le voit, là, juste avec la Mine Arnaud, la sécurité des individus, on est menacé là. Veux, veux pas, s'il y a des

1910 glissements de terrain, on va y goûter, puis pas juste nous autres, le reste du Québec aussi. Parce que de toute façon, exemple, si Hydro-Québec – ça je vais vous le donner, ça n'a peut-être pas rapport, mais je vais vous le dire pareil.

1915 Si mettons Hydro-Québec manque d'électricité, parce que dans le fond, il faut qu'ils nous fournissent, au Québec, puis il faut qu'ils fournissent le nord des États-Unis, si ça coupe, s'il y a des glissements de terrain avec, Mine Arnaud, puis que ça coupe les lignes d'Hydro-Québec, on va tous subir les conséquences; pas juste ici à Sept-Îles, ça va être partout sur la Côte-Nord puis ça va être partout dans le reste du Québec puis au nord des États-Unis, parce qu'ils ont des clients au nord des États-Unis. Puis ça, ça été mentionné au BAPE.

1920 Puis moi, j'ai juste un conseil peut-être à vous donner, en terminant : si vous faites des conclusions, j'aimerais ça que les conclusions, que ça soit écrit « inacceptable » puis « irrécupérable » aussi. Parce que là, avec Mine Arnaud, tout le monde pense que c'est récupérable à cause que c'est marqué « inacceptable sous sa forme actuelle. » Mais dans mon cœur à moi, c'est inacceptable puis irrécupérable, ce projet-là.

1925 Puis ça, j'aimerais que – peut-être que vous autres, vous travaillez au gouvernement, vous pouvez prendre des contacts puis le faire bloquer, ce projet-là. Nous autres, on n'a pas vraiment de pouvoir. On en a un certain pouvoir qu'on va utiliser, mais on n'a pas de pouvoir de force comme vous autres vous l'avez, parce que vous avez des contacts, nous autres, on ne les a pas.

1930 Puis je pense que c'est ça qui me fait pomper un petit peu, je m'excuse. Je vais essayer de prendre mon respire. Bon, puis je vais vous écouter parce que vous devez avoir des questions quand même.

LE PRÉSIDENT :

1935 Je crois qu'un de mes collègues a une question.

LE COMMISSAIRE :

1940 Oui. Alors, merci Madame. Vous avez soulevé, pour une des rares fois depuis que nous sommes en tournée, le concept de reconnaissance des responsabilités.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1945 Oui.

LE COMMISSAIRE :

1950 Et c'est quand même assez bien documenté que l'établissement clair d'un lien de causalité entre une source et un effet observé sur la santé est très, très difficile à établir.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1955 Oui.

LE COMMISSAIRE :

1960 Pour vous, quand vous dites une reconnaissance, d'ailleurs il y a eu des films là-dessus, notamment pour le chrome hexavalant, je ne sais pas si ça vous dit quelque chose, le film qui a été avec Julia Roberts, qui montre que ce lien de causalité est toujours extrêmement difficile à établir. Est-ce que pour vous, vous avez déjà en tête une démarche, un mécanisme qui permet d'évaluer cette relation de cause à effet ou vous avez lancé juste l'idée à la commission pour qu'elle la digère et qu'elle la questionne et qu'elle la développe?

1965

Mme FRANCINE BÉLANGER :

1970 Bien vous avez une super de belle question puis peut-être qu'il faudrait se pencher là-dessus. Il y a peut-être des gens qui font des maîtrises en sciences de l'environnement ou qui pourraient justement se poser ce type de question là puis aller fouiller, tout se documenter pour trouver les vraies raisons de tous nos maux, finalement.

1975 Mais moi, je pense qu'il y aurait sûrement moyen de... je pense qu'il y a des liens de cause à effet, là. Exemple, pour les phytocides et les insecticides, tu sais. Comme justement, Hydro-Québec ils vont arroser ici sur la Côte-Nord puis en partant du Labrador jusqu'à Tadoussac, mais les pesticides, je veux dire les insecticides puis les herbicides, c'est très, très nocif pour l'environnement. C'est très nocif pour notre santé, puis il y a des liens de cause à effet. Puis c'est très difficile à prouver, comme vous dites, parce que les fournisseurs, eux autres, ils ont l'argent pour payer du monde pour faire des études, pour mettre la population de leur bord.

1980

1985 Puis c'est la même chose pour des risques de glissements de terrain ou des choses comme ça, c'est difficile à prouver, mais il faut, comme, se documenter tout le temps puis de voir. Puis il y a du monde spécialisé là-dedans, des géologues, madame Goyer, puis vous comme toxicologues aussi, vous êtes spécialisés dans deux domaines différents, mais qui pouvez aller chercher la documentation qui est liée avec ça.

1990

Parce que, bon, je parle des insecticides puis des pesticides qu'ils ont, par exemple, sur les fermes, sur les terrains, tout ça, ça crée des conséquences. Mais, oui, il doit y avoir des moyens de tout documenter ça. Je vais vous donner juste un exemple, je pense que c'est à l'Île des Sœurs, à un moment donné, à Montréal, il y avait eu de l'épandage d'herbicide sur des terrains. En tout cas, les gens, ils arrosaient leur pelouse avec ça pour empêcher les pissenlits puis, ils avaient remarqué à un moment donné, qu'il y avait eu onze (11) enfants qui avaient eu des problèmes de leucémie ou... non, c'était le cancer de la moelle osseuse. Puis, tous ces enfants-là, les médecins se posaient des questions et se demandaient pourquoi toute cette rue-là, ils ont été contaminés ou

1995

ils on eu quelque chose, puis ils ont tous eu le cancer de la moelle osseuse, là. Puis finalement, ils avaient remarqué que c'était dans les produits qu'ils épandaient sur les pelouses.

2000

Mais les médecins le savaient, c'était tout écrit sur les bouteilles que, tu sais, il ne fallait pas que les enfants aillent courir sur les pelouses. Puis depuis ce temps-là, il y a eu des changements, il y a eu des gens qui ont arrêté d'arroser les parcs communautaires ou, par exemple, dans les cours d'école.

2005

Ça fait que je pense qu'à force d'aller chercher de l'information, puis en se fiant justement aux bons experts – parce qu'il y a des experts aussi qui vont parler pour la compagnie fournisseur, puis il y a des experts qui vont être aussi plus neutres, puis il y en a d'autres qui vont être un petit peu plus extrémistes de l'autre côté, qui vont être plus, je dirais, contestataires.

2010

Puis, moi, je pense qu'il faut prendre en considération les informations que les contestataires vont donner parce que c'est vraiment important. Parce qu'ils doivent avoir aussi la documentation qui vient avec.

LE PRÉSIDENT :

2015

Une petite question. Vous avez parlé de contamination des animaux potentielle par les radionucléides, vous avez évoqué, vous vous êtes posé la question : est-ce qu'il y aura encore d'autres mortalités de caribous? Vous avez dit qu'on ne pouvait plus manger maintenant les foies de caribous. Moi, je pensais que cette interdiction était levée. Est-ce qu'elle est encore en cours dans la région.

2020

Mme FRANCINE BÉLANGER :

Je ne suis pas au courant si elle est levée, l'interdiction. Je ne peux pas vous dire.

LE PRÉSIDENT :

2025

Parce que ça devait durer cinq (5) ans et ça fait longtemps.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2030 Oui, c'est ça. Mais ça, il faudrait aller faire des recherches là-dessus. Sûrement que sur internet, on trouverait l'information.

LE PRÉSIDENT :

2035 Donc, c'est une question que vous nous posiez.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

Oui, c'est ça.

2040 **LE PRÉSIDENT :**

2045 D'accord. Et les mortalités de caribous, moi, j'avais toujours compris qu'elles étaient reliées au surnombre. Mais, est-ce que vous avez vu des informations additionnelles, plus récentes, que j'ignore, qui feraient un lien entre la décroissance du troupeau et la radioactivité? Parce qu'il n'y en a pas pour l'instant de radionucléides dans le décor, alors j'essaie de faire le lien.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2050 Bien, c'est sûr, parce qu'on ne peut pas l'avoir, le lien, parce qu'on n'a pas de capteur d'air pour vérifier.

LE PRÉSIDENT :

2055 Il n'y a pas de mine.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2060 Puis s'il n'y a pas de mine, bien, peut-être que justement la pollution vient de l'extérieur du Québec aussi, là, puis on ne le sait pas. Ça, ça peut arriver puis...

LE PRÉSIDENT :

2065 O.K. Ça, c'est possible.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2070 Oui. Puis aussi, bien, c'est prouvé quand même qu'il y a de la contamination, exemple, ça peut être dans l'eau, puis c'est l'industrie qui fait ça, veux, veux pas. Si vous regardez juste les bélugas comment est-ce qu'il en reste, puis comment est-ce qu'ils en trouvent qui sont morts à chaque année, puis ils ont le cancer ou qui sont... tu sais, ils les prennent puis ils les envoient à Saint-Hyacinthe, les faire analyser. Puis quand ils les analysent, ils trouvent plein de cancers.

2075 Ici, les bélugas, ils avaient le cancer, les mêmes cancers que ceux qui travaillaient chez Alcan. Ça fait que c'était relié avec les mêmes contaminants qu' Alcan.

LE PRÉSIDENT :

2080 Mais sur une mortalité de caribous, vous n'avez pas de nouvelles informations qui expliqueraient une contamination. J'essaie de voir. C'est parce que comme vous l'avez mentionné, je me dis que vous avez peut-être lu quelque chose que je n'ai pas lu.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2085 Non, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

2090 C'est pour ça que ça m'intéresse de le savoir.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2095 Bien, ça pourrait être soit au radon, ça pourrait être aussi à l'épandage des herbicides en dessous des lignes d'Hydro-Québec. Ça pourrait être aussi que les caribous s'en vont boire dans les sites contaminés des minières.

LE PRÉSIDENT :

2100 Bien ça, c'est des hypothèses de votre part. Vous n'avez pas lu des choses là-dessus.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2105 Bien, c'est une logique, je pense.

LE PRÉSIDENT :

Avez-vous lu des choses là-dessus?

2110

Mme FRANCINE BÉLANGER :

C'est une logique. C'est une de ces trois hypothèses-là.

2115

LE PRÉSIDENT :

O.K.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2120

Puis c'est une super de bonne question, quelqu'un pourrait faire la recherche puis analyser les foies de caribous pour savoir, c'est quoi le contaminant qu'il y a dedans. Juste faire ça, vous allez savoir si c'est des pesticides ou des insecticides ou quoi que ce soit.

2125

LE PRÉSIDENT :

O.K. Ça va pour mes questions. Tu en as une.

LA COMMISSAIRE :

2130

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2135

Ah bien, vas-y.

LA COMMISSAIRE :

2140

Excusez. En fait deux questions : la première c'est que d'un certain côté vous nous dites : ça serait intéressant que la commission se penche sur tel aspect; ça serait intéressant qu'on ait des études plus poussées sur la santé ou, en tout cas, des études qui les feraient d'un autre angle, là, qui ne serait pas l'angle officiel pour aller plus loin.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2145

Oui.

LA COMMISSAIRE :

2150 Puis en même temps, est-ce que j'ai bien compris que vous dites que, vous, dans votre esprit, votre idée est faite? En d'autres mots, si on arrivait avec ces études-là qui disaient un peu comme l'INSPQ disait : bon, bien, on arrive à la conclusion que... ta ta ta, ce n'est peut-être pas un excès de risque considérable.

2155 Si on arrive à faire dire par des experts – soit dit en passant, je suis géologue de formation, mais je ne donne pas d'avis d'expert de géologue dans mon travail, la même chose pour la santé, on va chercher des avis d'experts. Si ces gens-là nous arrivaient avec un portrait qui semblerait indiquer que les impacts sont ceux-là. Est-ce que votre opinion changerait ou votre opinion, elle est faite?

2160 **Mme FRANCINE BÉLANGER :**

2165 Mon opinion, elle est faite. Je vais vous dire pourquoi. Parce que moi, j'ai été élevée sur une ferme, j'ai grandi dans le Bas-St-Laurent, puis je vais vous dire, sur une ferme, il faut faire attention à notre environnement. On est très relié avec l'environnement. On est en symbiose, on vit en symbiose, on a besoin de notre environnement pour vivre, puis l'environnement a besoin de nous autres aussi pour se développer. Donc, on a besoin de l'entretenir.

2170 Est-ce qu'on entretient notre environnement quand on prouve quand même que : ah, il n'y aura pas de risque si on fait telle, telle chose?

2175 Si vraiment – moi, j'ai lu ça dans *La terre de chez-nous* par ce que je lis *La terre de chez-nous* quand même, même si je n'ai pas de ferme. Il y a des fils de cultivateurs, mais c'était de génération en génération, qui étaient là, puis c'était des fermes biologiques. Puis il y en avait un qui disait : « Si vous ne voulez pas de problèmes, il ne faut pas en créer ». Puis ça, je trouvais ça vraiment pesant comme paroles.

2180 Si on ne veut pas de problème, soit de contamination des lacs, des rivières ou de l'air ou de n'importe quoi ou des animaux, si on ne veut pas de problème génétique avec nos enfants puis nos petits-enfants, parce qu'on sait qu'il va y en avoir parce que si on ne fait pas attention, si on continue de ne pas faire attention, bien, si on n'en veut pas de problème, pourquoi qu'on en crée? Pourquoi qu'on continue dans créer comme ça?

2185 Puis je trouve que ça se relie très bien à toutes sortes de choses. Comme exemple, si on prend juste les changements climatiques; il y en a tellement des changements climatiques qu'on voit aujourd'hui, là, puis ça peut être relié avec n'importe quoi qui est contaminant. Ça fait que pourquoi on continuerait de briser notre environnement si on veut le sauver?

2190

On dit souvent, on veut le sauver. Il y a Greenpeace, il y a plein de monde qui vont s'affirmer puis qui mettent beaucoup d'énergie pour nous faire comprendre, à la population, qu'il faut faire attention à notre environnement. Puis on se revire de bord puis on va dire : ah bien, on va juste faire ça, ça ne sera pas si pire, finalement, puis on va le prouver, là, quelqu'un va nous dire que faire ça, ça ne brisera pas telle affaire. Bon, bien, c'est sûr que ça ne brisera pas telle affaire, mais qu'est-ce que ça va briser d'autre, par exemple? Ça va briser d'autres choses.

2195

Ça fait que si on ne veut pas de problèmes, il ne faut pas en créer.

2200

Comme exemple, si on voulait par exemple se développer au niveau de l'énergie, pourquoi on n'investit pas dans les voitures électriques? Puis elle est déjà existante, la voiture électrique. Mais c'est parce que les compagnies de pétrole sont en arrière, elles continuent de payer les concessionnaires pour qu'elles vendent des voitures avec du gaz dedans.

LA COMMISSAIRE :

2205

Je vous remercie. En fait, je vous remercie pour deux choses. Je vous remercie pour ce que vous nous avez donné comme information, puis je vous remercie d'être venue, comme citoyenne de Sept-Îles, dans une région concernée, nous dire ce que vous pensez.

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2210

Ah bon, O.K.

LA COMMISSAIRE :

2215

Par contre, je me demandais, est-ce que vous pensez que les autres citoyens de Sept-Îles ou d'ailleurs vont s'exprimer dans la phase 2 ou la phase 3 pour nous dire ce que vous venez de nous dire ou qu'est-ce que vous en pensez?

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2220

Bien, j'espère. Je ne veux pas prendre une décision en fonction de ce que je ne connais pas. Mais j'espère que les gens vont parler avec leur cœur, puis pas juste avec leur signe de piastres dans les yeux ou... en tout cas. Parce que je sais qu'il y a beaucoup, dans les ressources naturelles, elles sont convoitées, tu sais, puis on le sait, il va en manquer aussi dans les générations qui s'en viennent, puis ce n'est pas bon de trop les exploiter puis de ne pas y faire attention.

2225

2230 Puis ce n'est pas vrai qu'on va enrichir le Québec à faire ça. On va l'appauvrir. On va l'appauvrir, puis ça va être pour les générations qui s'en viennent. Pensez-y, qui va ramasser ça? Moi, c'est mes enfants puis mes petits-enfants. Puis je ne veux vraiment pas qu'ils paient pour tout ça, puis c'est pour ça que je viens ici aujourd'hui. Je suis poussée un peu par un instinct. Tu sais, mon instinct de vie qui dit : regardez, là. Woh minute! Faites attention. Parce que les générations qui s'en viennent, ils ne l'auront peut-être pas, ce que moi j'ai aujourd'hui puis ce que vous, vous avez.

2235 Il y en a qui m'ont dit sur la rue : « Bien moi, j'y vais pas, je suis rendu à quatre-vingts (80) ans. » Puis je l'ai compris parce qu'ils veulent se protéger, leur santé aussi parce que, tu sais, des fois on est plus fragile : « Mais allez-y vous autres. Allez-y vous battre. » Puis ils nous encouragent à le faire. Puis même à matin, j'ai vu quelqu'un, elle a dit : « Moi, je travaillais aujourd'hui, je ne pouvais pas y aller au BAPE. » Mais elle a dit : « Une chance qu'il y a du monde comme vous autres, par exemple, parce que sinon, tout passerait puis on se ferait ravager comme il faut. »

LE PRÉSIDENT :

2245 Mais, comment expliquez-vous que dans une ville où le débat a été aussi intense sur une question comme celle-là qu'il y ait quand même aussi peu de citoyens qui soient venus faire état de préoccupations personnelles importantes? Ou même que des organismes, on nous dit que même les organismes municipaux, régionaux sont préoccupés, qu'ils ne viennent pas faire état des problèmes d'aménagement, de zonage, des limites de la loi ou quoi que ce soit? C'est un peu paradoxal de savoir qu'une région comme celle-ci a eu autant de préoccupations vives et de réactions dans le passé et qu'au moment où on amorce l'examen de façon formelle et en profondeur que...

Mme FRANCINE BÉLANGER :

2255 C'est comme étouffé. Moi, je vais vous dire c'est la dynamique. Bien, j'imagine qu'à ce moment-là, il y avait une énergie, une cohésion sociale qui s'étaient créées parce qu'on était inquiet, parce qu'on sentait la menace. Quand on ne sent pas de menace, on n'a pas peur. La minute qu'on va sentir une menace... si on conduit une voiture puis on ne sent pas une menace, on va être un peu relaxé, mais la minute qu'on va voir une autre auto ou un ballon dans le chemin, on va le sentir puis on va dire « woh, là! » On va réagir.

2265 Puis c'est à peu près ça que je pense. Puis moi, je l'ai vu venir ce BAPE-là un petit peu parce que vous aviez fait des annonces, puis tout. Puis j'ai dit : check bien, il n'y aura pas de monde. Là, la dynamique puis la... bien, en tout cas, je dirais l'effervescence ou ce qui nous allumait dans le temps pour aller faire la marche, là, bien comme c'est éteint, parce que la marche

2270 a eu lieu. Tout le monde était super énergique pour ça, puis veux, veux pas, ça demande beaucoup d'énergie pour faire, se rassembler comme ça, puis tout ça. Puis là, une fois que ça a été fait, on a dit : tiens, on va avoir la paix pour eux autres. Yé! C'est la victoire! Puis regarde, ils sont partis, puis ils sont en arrière de nous autres. Oublions ça, on est soulagé. Fiou! On a été sauvés des problèmes.

Bien, on a pensé ça, là. Mais regarde, moi, je commence à sentir que peut-être qu'il va y avoir une autre menace des mines d'uranium au Québec.

2275 **LA COMMISSAIRE :**

Un commentaire, la quantité d'interventions, ce n'est pas vraiment ce qu'on recherche, la qualité est là. Mais ça reste qu'on se posait la question, vu la nature particulière de la région ici.

2280 **Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Oui, oui, oui, je comprends.

2285 **LA COMMISSAIRE :**

Mais on est quand même très contents des témoignages qu'on a entendus aujourd'hui et hier.

2290 **Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Oui. Ah, O.K. Bon, bien tant mieux. Donc, je pense que c'est pas mal ça.

LE PRÉSIDENT :

2295 Parfait. Bien, écoutez, on vous remercie et on passerait à l'intervenant suivant. Il y a monsieur Huguet qui voulait revenir un deuxième tour.

2300 **CLAUDE-FRANCIS HUGUET**

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

2305 Oui, permettez-moi de revenir parce que je voudrais être sûr que la commission mesure bien l'importance du point de départ.

2310 Le point de départ, il est simple. C'est un territoire qui à l'origine était vierge, qui ne l'est plus maintenant, et dans lequel on a fait depuis des dizaines d'années, des dizaines d'années de la prospection minière, de l'évaluation, et il y a énormément de trous qui sont faits. Et le laxisme de la loi est tel que – et ça, vous pourriez le comparer, je suggère à la commission de s'informer un peu sur les réglementations en Norvège, en Suède ou autres. La prospection n'est pas encadrée suffisamment.

2315 La prospection minière est vraiment le laxisme le plus total au Québec. Exemple, lorsque nous avons été faire une surveillance citoyenne à Baie Trinité, nous avons pu constater des forages à quelques vingt (20) mètres à peine de bords de lac, et des forages qui touchaient la nappe aquifère. Des forages qui n'ont pas été capés, qui n'ont pas été cimentés. Il n'y a aucune surveillance après l'exploration, il n'y a pas de rapport de fait et il n'y a surtout pas de transparence au niveau des institutions gouvernementales.

2320 Je m'explique. Il existe par exemple en France, un réseau de balises qui surveille constamment, et il y a une carte sur l'internet qui vous dit où on en est dans certaines régions, qu'est-ce qui se passe.

2325 Ici, on a fait des trous de grandes densités dans des petites surfaces et si vous multipliez, par exemple, deux mille (2 000) trous, comme Uraçan, dans un petit territoire de près d'un kilomètre carré (1 km²) ou de deux kilomètres carrés (2 km²), ça fait une joyeuse surface qui va laisser échapper du radon et qui va polluer. Et, ça, ce n'est pas pris en compte.

2330 Et je reviendrai un peu sur le point de monsieur Fafard aussi tout à l'heure quand vous l'avez questionné sur qu'est-ce qu'on pourrait faire pour remédier, remettre ça en état. Mais il y a un problème majeur, un problème majeur. Il faut absolument qu'à la première phase, on soit aussi sérieux qu'à la phase de l'exploitation. C'est-à-dire qu'avant même de faire un trou, on puisse pouvoir dire : ce trou-là va être bouché correctement et l'évaluation de la conséquence environnementale va être évaluée et corrigée.

2335 Et c'est cette étape-là qui est la primordiale et elle n'est pas encadrée, très peu encadrée. Ça va même très loin, même au niveau des réglementations, monsieur Zayed doit être sensible là-dessus, sur qu'est-ce qu'un déchet radioactif dans l'exploitation minière quelle qu'elle soit. Pas juste de l'uranium, dans les terres rares aussi. Dans les autres minéraux aussi qu'on va chercher. 2340 On se trouve en présence d'éléments plus ou moins radioactifs. Et ça, où elle est la réglementation d'une façon sérieuse? Moi, je ne la crois pas, je ne la vois pas.

2345 Je vous ai lu ce matin le communiqué de la CCSN concernant un rapport où tout est beau, tout est gentil dans l'exploitation des mines d'uranium. Je m'excuse, mais on ne peut pas prendre ça au sérieux. Et le Québec a besoin, dans sa phase moderne, de moderniser la *Loi sur les mines*

et de le prévoir dès le départ. Dès le départ. Et c'est pour ça que je voulais poser la question à la commission : est-ce que vous avez exploré éventuellement d'autres réglementations dans d'autres pays? Parce que c'est important. Il y a des pays qui ont fait quand même des gestes avancés. Et on pourrait peut-être s'en inspirer, même si ce n'est pas parfait. C'est dans cet esprit-là.

2350

Ensuite, juste un petit éclaircissement à propos du caribou. Il est bien connu que le premier élément de fixation des radionucléides, ce sont les lichens. Et Dieu sait si notre toundra est riche en lichen. Et quand on regarde, et je reviendrai sur un des éléments que j'avais signalés tout à l'heure, c'est la météo, les courants-jets qui arrosent régulièrement le nord de notre territoire. Et ça, c'est facile à consulter. Tous les jours, on peut l'avoir en direct par les sites de météo, que ça soit la Norvège ou ailleurs, on voit les courants-jets. On peut donc présupposer quels sont les dépôts éventuellement des pollutions qui viennent ou de Fukushima ou de Tchernobyl ou d'ailleurs.

2355

Je vous remercie beaucoup.

2360

LE PRÉSIDENT :

Une question. Quand vous dites : il faudrait une réglementation sur les déchets radioactifs de façon générale, est-ce qui n'en a pas une, de la part de la CCSN, qui dit que passé un certain taux, il doit y avoir des permis et des règlements?

2365

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Bien, écoutez. Ça, c'est un dossier, entre autres, que Marc a beaucoup travaillé parce que c'est notre personne qui actuellement fait du travail avec d'autres organismes pour vérifier tout ça.

2370

LE PRÉSIDENT :

Et vous, est-ce que vous avez...

2375

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Moi, personnellement, je l'ai lu en diagonale et je trouve que la CCSN, elle le prend au niveau de l'exploitation, mais pas vraiment au niveau de l'exploration. Et c'est ce côté-là qui m'inquiète.

2380

2385

LE PRÉSIDENT :

2390

Il y a quand même d'autres métaux, d'autres mines, de l'or, du cuivre, quand on les extrait, on se trouve à sortir un peu d'uranium et on se trouve à le libérer en concassant la pierre, et cetera.

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

2395

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Alors, la CCSN a des règles là-dessus passé certains taux et elle intervient.

2400

M. CLAUDE-FRANCIS HUGUET :

Oui, passé certains taux, mais là encore, il faut les comparer avec ce qui se passe dans d'autres pays.

2405

MARC FAFARD

LE PRÉSIDENT :

2410

Peut-être, oui. Pouvez-vous vous identifier pour les fins...

M. MARC FAFARD :

2415

Marc Fafard de Moisie.

2420

Pour la Commission de la sûreté nucléaire, elle vérifie, elle suit les gens qui ont un permis, qui ont une licence pour utiliser un matériel radioactif pour une particularité industrielle, une opération, il y en a beaucoup. Puis je vous suggère tout de suite de vous abonner au Mailing-List de la Commission de la sûreté nucléaire, qu'ils ont mis en place depuis Mistissini. Ça a au moins fait ça, la Commission de la sûreté nucléaire s'est ouverte vers le monde, elle envoie tout, là, deux courriels par jour, trois par jour que je reçois.

2425 Donc non, la Commission de la sûreté nucléaire ne va pas regarder ce qu'il y a dans les autres résidus de d'autres mines qui pourraient être radioactifs, elle gère les permis qui sont actifs. Les activités dans ces permis-là. S'il n'y a pas de permis, elle ne gère pas.

2430 Au niveau du Québec, si on prend le *Règlement sur les matières dangereuses* que j'ai utilisé pour les vingt-trois (23) sites d'exploration, en parlant des carottes puis des boues de forages qui étaient clairement connues, parce qu'on avait des concentrations de trois, quatre cents (400), cinq cents (500) – vous vous êtes fait expliquer par le géologue qu'on mesure ce qui est plus de trois cents (300) coups par seconde – donc, ces carottes-là étaient bien identifiées. En utilisant la règle de trois que monsieur Zayed avait mis en place pour trente-sept (37) parties par million – donc, trente-sept (37) parties par million, Madame Goyer, je crois que ça fait point zéro trois trois sept (0,0337). Je pense que ça fait point zéro trois trois sept (0,0337).

2440 Donc, quand on parlait de point zéro un (0,01) hier ou point zéro deux (0,02) où on pourrait tout au moins... mais la réglementation, ça été la réponse qui a pris du temps du ministère à me répondre. Ce n'est pas des déchets, les carottes, ce sont des archives.

2445 La réglementation industrielle québécoise pour les matières dangereuses ou les déchets dangereux ne s'applique pas sur les sites miniers, parce que ce ne sont pas déchets. C'est aussi simple que ça. J'ai eu une réponse d'une page, c'était une des réponses les plus intelligentes que j'ai eues, du directeur des activités industrielles du Québec, qui m'a expliqué avec une définition du Larousse qu'une carotte, ce n'était pas un déchet, c'était un archive. Donc, ça ne s'applique pas.

2450 Donc, la réglementation des déchets ne s'applique pas vraiment sur les sites miniers. Puis si on considère que ce règlement-là avec les matières dangereuses, radioactives – notre fameux facteur de R plus grand que un ($R > 1$), à partir de trente-sept (37) parties par million d'uranium dans une roche naturelle intègre, donc j'imagine que monsieur Zayed avait, d'une façon ou d'une autre, additionné tous les enfants pour voir la radioactivité totale, la quantité de radionucléides totale. Donc, c'est un chiffre qui est quand même intéressant, mais qui est peu appliqué.

2455 Il n'y a pas de réglementation qui fait le croisé entre l'industriel puis le minier. Le minier c'est bien particulier. Puis hier, vous avez dit, Madame Goyer, que dans le résidentiel, je crois, ou dans l'agricole, on permet vingt (20) milligrammes par kilogramme de sol, puis dans l'industriel c'était cent (100) fois plus.

2460 **LA COMMISSAIRE :**

Ce n'est pas madame Goyer qui dit ça, c'est le rapport du DIVEX qui le montrait.

M. MARC FAFARD :

2465

Oui, exact. Oui, mais vous en avez parlé hier, effectivement.

LA COMMISSAIRE :

2470

J'ai référé au vingt-trois (23) pour l'agriculture.

M. MARC FAFARD :

2475

Effectivement. Donc ça veut dire que dans les territoires industriels, on est pas mal loin d'avoir tout le sol permis en matières dangereuses, en déchets dangereux, si on veut. On permet une norme, la norme permet que ces sols-là soient des déchets dangereux.

2480

Donc, tu sais, il y a comme un – de beaucoup, là. Parce que vingt (20), vingt (20) c'est point zéro deux (0,02), trente-trois (33), bien là, on parle de cent (100) fois plus, deux mille (2 000)? Donc, ça veut dire que dans nos secteurs industriels, comme à Oka, comme quand monsieur Edwards vous parlait de l'usine de phosphate, bien ces sols-là sont des sols industriels qui respectent les normes, mais sont des matières dangereuses, radioactives, si on appliquait le règlement. Donc, il y a un problème.

2485

Comme pour l'exploration, pourquoi c'est aussi laxiste présentement? Vous devez le savoir, mais les activités d'exploration minière ne sont pas soumises aux *Lois de la qualité de l'Environnement et du Développement durable* par un décret qui date du milieu des années 90. C'est un peu comme si on donnait un « break » aux papetières pour qu'elles puissent dix (10) de plus pour se moderniser, puis acheter l'investissement. Donc, il y a un problème, là.

2490

LE PRÉSIDENT :

Ils sont exclus de quoi?

M. MARC FAFARD :

2495

Les activités d'exploration minière ne sont pas soumises, sont soustraites de la *Loi sur la qualité d'environnement* puis la *Loi sur le développement durable*. Ces deux lois-là ne s'appliquent pas. Donc, c'est pour ça qu'il y a personne qui va voir. Ça prend une plainte d'un citoyen absolument pour aller voir ça.

2500

LE PRÉSIDENT :

2505

Est-ce que vous suggérez que le ministère ait un regard sur ces activités-là et de quelle nature? Sous forme d'un examen en vertu de l'article 22, c'est-à-dire un examen préalable des répercussions environnementales avant l'activité elle-même?

2510

M. MARC FAFARD :

2515

Bien, au moins, pendant. C'est que là présentement, le seul règlement qui balise les activités d'exploration, c'est les milieux humides, puis les ruisseaux intermittents puis les rivières. Si on fait le tour de tous les milieux humides, le MDDEFP, il n'a même pas besoin d'être impliqué là-dedans, à moins que le directeur régional du ministère des Ressources naturelles sentirait qu'il veut avoir un avis du MDDEFP.

2520

Puis dans le dossier du Lac Kashiwiss, c'est ce qui a parti le bal. Le premier matin, j'ai fait le tour de tous les directeurs des différents ministères de la région puis le ministère du Développement durable m'a expliqué ça : « Oui, on aurait eu un mot à dire si – le monsieur que je ne nommerai pas, le directeur régional de MRN – avait demandé un avis concernant... » Puis là, j'ai parlé au monsieur, au directeur, il m'a dit : « Marc, je ne juge pas qu'on a besoin d'avis, ce n'est pas dangereux l'exploration pour l'uranium, il n'y a pas de danger pour la prise d'eau potable, le lac Rapide ».

2525

2530

Mais quelques semaines avant ça, il avait demandé un avis au directeur, au Développement durable pour la construction d'un escalier au camp des scouts qui est à proximité du lac. Puis ça, il jugeait qu'il pouvait y avoir un problème, peut-être, pour la prise d'eau potable avec un escalier qui était à cent (100) mètres de la plage. Mais pour les mines d'uranium, il ne jugeait pas ou pour l'exploration, pour l'uranium, qui était en hauteur par rapport au lac, il n'a pas demandé d'avis.

LE PRÉSIDENT :

2535

Je vais vous une chose là-dessus là, je voudrais bien clarifier votre pensée.

M. MARC FAFARD :

Oui.

2540

LE PRÉSIDENT :

Il est possible, par hypothèse, d'assujettir une activité polluante en vertu de l'article 22.

M. MARC FAFARD :

2545

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2550

Ça oblige un promoteur, on ne passe pas par l'étude d'impact, mais à ce moment-là, on fait au moins un examen des répercussions environnementales de base.

M. MARC FAFARD :

2555

Exact. Oui.

LE PRÉSIDENT :

2560

Et il y a un certificat d'autorisation obligatoire avant l'activité.

M. MARC FAFARD :

Exact. .

2565

LE PRÉSIDENT :

2570

On peut aussi avoir une réglementation qui balise, qui dit par exemple : on ne laisse pas de déchets sur le terrain, il faut recaper le terrain qui a été excavé, et il y a un inspecteur qui vient après et qui dit : vous, vous êtes conformé ou vous ne vous êtes pas conformé, et avec les conséquences légales qui en découlent.

Vous, dans votre logique, laquelle de ces deux hypothèses, parce que dans le moment ce sont les deux que permet la LQE, laquelle privilégiez-vous?

2575

M. MARC FAFARD :

La première.

LE PRÉSIDENT :

2580

L'examen préalable.

M. MARC FAFARD :

2585

Il faut avoir un plan d'action de proposé par le promoteur qui nécessite un certificat d'autorisation autre que celui pour faire les sentiers, pour couper les arbres, pour avoir des sentiers de deux-trois mètres (2-3 m) plus les sites d'hélicoptère pour le puits de forage, trente mètres par trente mètres (30 m x 30 m), je pense. C'est un peu plus ou mettons cent cinquante pieds par cent cinquante pieds (150 pi x 150 pi). Ce sont les seuls certificats qui sont nécessaires pour le ministère.

2590

Puis le ministère regarde ça, s'il ne touche pas les aires humides, bien, il n'y en a pas de problème. Mais on devrait regarder l'ensemble des activités. Le règlement, la Directive plutôt, 019, vous avez parlé de décapage, Monsieur Francoeur; décapage dans cette ère moderne qu'on connaît maintenant, c'est du broyage.

2595

LE PRÉSIDENT :

2600

Oui.

M. MARC FAFARD :

2605

On va sur le territoire puis on connaît l'exploration. La première fois, la première année, la première campagne, on ramasse des roches, on se promène avec le compteur Geiger, on part avec notre sac.

2610

La deuxième année, on apporte nos marteaux, nos scies à gaz puis on coupe des gros morceaux de roche puis on sort des morceaux de roche des petits bâtons de dynamite puis on ramène ça.

La quatrième année, on vient faire des trous à tous les cinq cents mètres (500 m), mettons.

2615

La cinquième année, on analyse nos trous puis là on dit : « O.K., dans la portion nord-est, le cadran nord-est, il y a un filon, on va faire des trous à tous les cinquante mètres (50 m). Mais quand on tombe à tous les cinquante mètres (50 m) là, on ne fait plus des chemins à tous les cinquante mètres (50 m), là; on nettoie.

2620

Dans la Directive 019, si on dégage plus qu'une acre, je crois, on doit avoir un certificat d'autorisation, si on veut. Mais présentement, on ne décape plus, on broie. On envoie la machine là-dedans, elle prend l'arbre jusqu'au fond, puis elle broie jusqu'aux racines. La matière, l'humus qui est là devient tout lousse, puis après ça, quand les machines passent, la foreuse arrive, il prend

ses pieds, puis il tasse la tourbe de sur sa roche puis c'est déjà, c'est décapé. Mais il n'y a plus d'activité de décapage. Ce qui est un gros impact sur le territoire.

2625

Puis l'autre impact qui est majeur dans l'exploration, c'est les camps d'exploration. Saviez-vous que les camps d'exploration, pour avoir un permis pour la toilette, c'est la municipalité qu'il faut qui le donne. C'est eux qui gèrent les eaux usées dans les MRC. Pensez-vous que la municipalité peut aller voir comment on gère un camp de cinquante (50) personnes? Comment on gère un camp de cinquante (50) personnes? Bien, il y a un baril dans le milieu, la toilette est faite un peu haute sur un petit bouton, puis ça s'en va dans le trou là, qui est comme pelleté, on ne ramène pas ça en bas.

2630

Puis les gens, pour l'uranium, par exemple, quand ils arrivent pour dîner, les gants, les habits blancs, dans le baril, on brûle. Les bottes? À la fin, on brûle. Les planchers sont radioactifs. Pour y avoir été, là, mais ce n'est pas dangereux. Quand ils coupent la roche, il y a de l'eau sur les machines pour couper les carottes puis quand ils cassent les carottes, ils contrôlent l'air, ils mettent leur petit masque.

2635

Mais dans la cafétéria, en dessous de la table, je suis allé mesurer le plywood qui n'est pas peinturé, c'est imprégné de radioactivité. Il y a quoi? Cinq cents (500) coups par minute en dessous du plancher de la table? Donc, tout ça est brûlé sur place, les radionucléides restent là.

2640

Les boues de forage, ils ont développé une technique parce qu'on était un peu « chialeux » à Sept-Îles pour Mine Arnaud. Ils ont fait des grands bacs puis l'eau qui sort de la foreuse passe dans un bac à deux compartiments en aluminium, on est à Sept-Îles, tout le temps en aluminium « minium, minium » – l'aluminium, il faudrait en parler ça aussi. Donc, l'eau passe là-dedans, ça décante, on ramasse les boues puis on fait quelque chose avec. Ils ont fait pour dire : « O.K., regardez, c'est proche, on y a accès, les boues, on les a ramassées ».

2645

Nous, on est allé sur le site, je vous ai donné le film, il s'appelle le *Gant rouge*. On est arrivé sur place, en haut, puis on a lu le code de bonnes pratiques de la compagnie Terra Venture qui venait de la Colombie-Britannique. C'est le code, puis je devrais vous le déposer, ça aussi, faites-vous en donc une note du code de bonnes pratiques « Communauté industrie gouvernement de la Colombie-Britannique » qui est tout récent du mois d'avril. J'en ai une copie. Je devrais vous donner ça.

2650

Donc, ils devaient respecter ça. On est allé sur place, puis on lui a lu en anglais ce qu'il devrait faire. Puis les boues de forage devaient être ramassées dans des couches, puis les couches devaient être remises dans le trou. Puis ensuite, il devait être cimenté pour cinq mètres (5 m) de long, ta-ta-ta, ta-ta-ta. On avait ça les boues de forage, là les grenouilles se promenaient dans les boues de forage. Des centaines, des milliers de trous.

2655

2660

2665 À Baie-Johan-Beetz, on est arrivé avec l'émission de *l'Uranium PQ*. J'avais eu des nouvelles
cartes pour la phase d'exploration de la campagne de 2012 de Uraçan. Ils voulaient justement aller
dans un cadran puis faire des trous aux cinquante mètres (50 m). C'était près de deux cents (200)
trous. C'était à côté du lac Pashashippu, je pense. Je viens d'avoir les cartes, ce n'est pas évident
d'avoir ça du ministère. Le ministère doit donner un permis pour... la seule façon de faire c'est de
demander qui a eu un permis pour faire un sentier, puis qui a eu un permis pour faire un
2670 éclaircissement pour un pad de forage. C'est à peu près tout ce qu'on peut savoir du ministère de
façon technique, là.

2675 Donc, j'arrive là, je montre ça à monsieur le maire, à ce moment-là. On tourne les pages, il
arrive sur la page. Ce sont des beaux documents en couleur, Uraçan, ça aussi, je pourrais vous en
déposer, j'en ai plusieurs copies. Il y avait deux cents (200) trous à moins de cent (100) mètres du
lac qui est la prise d'eau potable. Puis ça, c'était la campagne de forage qui devait se passer cet
été-là. Personne n'était au courant, là.

2680 Tu sais, il y a un problème de communication, puis les autochtones ils l'ont réglé. Je ne
comprends pas pourquoi que les blancs, on n'est pas traités pareil. Quand il se passe quelque
chose sur le territoire du ministère des Ressources naturelles partout, n'importe où au Québec,
avant quoi que ce soit qu'un permis soit émis, qu'un certificat soit émis, le Conseil de bande est
avisé. Il a trente (30) jours pour réagir. S'il ne réagit pas, ça c'est une directive interne, je ne suis
pas sûr que c'est une loi, mais ça fonctionne comme ça au Québec, s'il ne réagit pas, on considère
qu'il est d'accord.

2685 Donc, on les enterre – ça, c'est un autre dossier – de ces demandes-là. Mais nous, pour
savoir ce qui se passait sur le territoire, bien c'est certain qu'on allait voir dans la pile de ces
documents-là. On avait accès à ça d'une certaine façon. Pourquoi, nous, les citoyens... qui devrait
être le recevable de ça, par exemple? Là, on a un problème. C'est-tu la ville avec une corporation
2690 municipale, la MRC? Qui va voir tout ce qui se passe? Qui peut être les yeux et les oreilles des
citoyens? Ça fait plusieurs années qu'on débat là-dessus à Sept-Îles. Sept-Îles a fait un petit bout,
mais ce n'est pas tout à fait correct. Le territoire est immense.

2695 Qui va être capable d'évaluer si on doit se pencher là-dessus, si on doit regarder un peu plus
loin, si ce tracé-là transgresse les sentiers millénaires des Innus, s'il y a un site de frayère, s'il y a
un ci, s'il y a un ça, s'il y a quelque chose? Parce qu'on vient au territoire, il faut être capable de
l'analyser pour placer les choses aux bonnes places.

2700 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que ce serait mieux que les municipalités soient avisées ou que sur le site du
ministère dans le secteur mines, on ait, par municipalité, les avis publiés tels qu'ils sont.

M. MARC FAFARD :

2705 Bien, les municipalités devraient être avisées. Si, par exemple, l'exploration est sur leur territoire puis ils doivent émettre un certificat pour les eaux usées, il est certain que la municipalité ne peut pas attendre que la compagnie vienne les voir. Il faut en quelque part que quelqu'un leur donne l'information, ils sont responsables de gérer cette partie-là du dossier pour le gouvernement du Québec, la *Loi sur les eaux usées*. Au moins, ce qui est à l'intérieur, ce n'est pas le promoteur
2710 qui devrait venir dire à la municipalité : je vais faire des travaux dans trente (30) jours. C'est le gouvernement du Québec qui devrait dire : j'ai vendu des claims, ils prévoient faire telle, telle, telle exploration, après un an ou deux, on le sait.

2715 Puis on sait maintenant qu'on n'a plus d'expertise ou de spécialiste en géologie pour notre potentiel minier, c'est l'exploration minière qui nous donne tous ses résultats, puis ça devient notre expertise.

Donc, après qu'ils ont fait une campagne, on sait c'est quoi, on pourrait transmettre cette information-là aux MRC, aux municipalités, aux groupes citoyens, aux comités de territoire, aux conseils de bande, je ne sais pas, mais ça doit être communiqué.

2720 Puis sur le TNO, bien sur le TNO, ici, on le communique avec les Innus parce que c'est Nitassinan, mais le TNO, c'est les camps de tout le monde. C'est le territoire. Avant que la minière arrive à Sept-Îles, les blancs allaient trapper pareil comme les Indiens. Les habitants du territoire jusqu'en 1949 n'étaient même pas au Canada. Sur la Côte-Nord, c'est un peu particulier, c'est un peu comme la Baie James, mais les blancs sont plus nombreux que les Cris, par exemple, ou les Innus. À la Baie James, les Cris sont plus nombreux, ils ont comme l'avantage de la force. Mais ici, on ne l'a pas, d'une certaine façon. Les Innus ont tout le bras légal du titre de propriété du territoire.
2725

2730 Mais nous, on est là comme habitants, on l'utilise puis on l'utilise vraiment. Les gens ici ont des quatre-roues. La Conférence régionale des élus a fait une analyse de son plan de développement de ressources naturelles, puis ils ont identifié, en bordure, parce que c'est une idée que j'avais amenée de faire faire une bande riveraine entre le Plan Nord puis le fleuve Saint-Laurent. Au Québec, on a des bandes riveraines de soixante mètres (60 m) autour des rivières, mais celles du Saint-Laurent pourraient être soixante kilomètres (60 km), peut-être.

2735 Puis j'étais allé un peu plus loin, j'ai dit, on va prendre les données de la CRÉ qui a identifié toutes les utilisations : villégiatures, petits fruits, parce que c'est TNO villégiatures, on les connaît bien, sentier de motoneige, lignes de trappe, toutes les utilisations des habitants de la Côte-Nord, puis il les a placées sur une carte. Ça fait une bordure d'à peu près cinquante-soixante (50-60 km)
2740 kilomètres. C'est un peu normal, on marche deux jours vingt kilomètres (20 km) ou au maximum cinquante (50), puis ensuite c'est comme la distance qu'on peut se rendre à pied ou en machine dans une fin de semaine.

2745 Donc, cette bordure devrait avoir un statut particulier, ça, c'est certain. C'est la bande vivante active des habitants de la Côte-Nord, mais plus tu montes, il y a toujours du monde quand même, donc qui représente ces gens-là qui sont sur le territoire? Les conseils de bande ne peuvent pas les représenter non plus, si on parle des autochtones, les conseils de bande sont responsables de ce qui se passe à l'intérieur des clôtures du conseil. Ils sont un organisme qui administre les fonds du fédéral pour voir au besoin des activités dans la réserve ou la communauté.

2750 Donc, le conseil de bande techniquement, il pousse sa limite, il va jouer à l'extérieur de sa réserve, mais si on se penche à la loi, puis éventuellement ça va venir à ça.

2755 Je suis allé en Alaska il n'y a pas longtemps puis j'ai vu qu'aux États-Unis puis dans l'Ouest, les Canadiens autochtones et métis se servent beaucoup des enjeux légaux. Ils vont utiliser la loi comme un outil pour travailler, pour améliorer les conditions de développement, si on veut. On s'approche à ça ici.

2760 Prenez le dernier jugement du Yukon, janvier 2012, qui dit – le jugement de la Cour suprême du Canada qui dit que le jugement de la Cour d'appel du Yukon est valable, qui lui a dit, après la Cour Supérieure que : un individu autochtone poursuit le gouvernement du Yukon pour avoir vendu un claim sans son consentement. C'est allé jusqu'en Cour suprême. La Cour suprême a dit : on tient le jugement de la Cour d'appel du Yukon qui lui avait dit au gouvernement : votre Loi, votre free mining, votre système de vente de claim est inconstitutionnel. On vous oblige de changer ça, on vous donne un an.

2765 Là, le gouvernement du Yukon vient de réagir. Là, on est janvier 2014 puis il a dit qu'il allait faire un post puis un après ou plutôt un avant puis un après. Ils ne veulent pas enlever les claims de tout le monde, mais la Cour suprême est allée un peu plus loin puis elle a dit : toutes les lois des différentes provinces qui ont comme principe le free mining, qui vendent des claims, si c'est sur des territoires non conventionnés, comme par exemple celui des Innus, bien, vous vendez quelque chose qui ne vous appartient pas.

2775 Donc, il y a un bras, là. Tu sais, je veux dire, si on veut vraiment aller loin puis avec le dossier de l'uranium, on a tous les autochtones de notre bord, ça ne serait pas compliqué d'en trouver un puis dire : O.K., mise en demeure tous les claims qui sont illégaux. C'est un contrat de vente, c'est un acte commercial, la vente. C'est cette loi-là qui est venue dire, là, que le vendeur n'était pas propriétaire. Donc, la vente est nulle. Imaginez le brouhaha dans l'industrie des mines au Québec ou au Labrador.

2780 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'à votre avis, ça s'appliquerait au Québec?

M. MARC FAFARD :

2785 Bien, il faut. Si la Loi le permet aux autochtones, la Constitution est garantie, il devrait y avoir un consentement avant l'exploration. C'est bien normal. On n'aurait pas de problème à la phase d'exploitation parce que la crise, la négociation, les règles, les normes, toutes ces choses-là qui apparaissent avec l'étude d'impact, bien seraient beaucoup plus calmes, beaucoup plus planes parce qu'on aurait passé au travers une grosse partie.

2790 Une mine à ciel ouvert c'est une mine à ciel ouvert. On peut quand même les généraliser un peu, une mine souterraine, c'est une mine souterraine. Du fer, du cuivre, de l'or, ce sont des procédés qui sont connus, qui sont classiques, l'uranium aussi, si on veut le mettre dans la balance. Donc, dès la phase d'exploration, on aurait une bonne idée de ce qui pourrait se passer puis on s'entendrait.

2795 Puis, je finis là-dessus, en disant que sur la Côte-Nord avant 1949, nous n'étions pas Canadiens, hein. Donc, on devrait être des habitants puis la clé du succès pour le gouvernement du Québec, pour arriver à enlever le free mining, puis peut-être arriver à un consentement à la phase d'exploration, ça va être d'inclure les blancs là-dedans. Les Nord-Côtiers ne seront pas d'accord de dire que le territoire appartient tout aux Innus puis les Innus n'iront pas de leur côté dire qu'ils veulent tout faire ça tout seul. On parle d'une cogestion, on parle d'une copropriété, on parle des gens qui y habitent.

2800 Puis, je finis là-dessus, en disant que sur la Côte-Nord avant 1949, nous n'étions pas Canadiens, hein. Donc, on devrait être des habitants puis la clé du succès pour le gouvernement du Québec, pour arriver à enlever le free mining, puis peut-être arriver à un consentement à la phase d'exploration, ça va être d'inclure les blancs là-dedans. Les Nord-Côtiers ne seront pas d'accord de dire que le territoire appartient tout aux Innus puis les Innus n'iront pas de leur côté dire qu'ils veulent tout faire ça tout seul. On parle d'une cogestion, on parle d'une copropriété, on parle des gens qui y habitent.

2805 Donc, l'acceptabilité sociale reviendrait aux gens qui y habitent. Puis le bénéfice national, si on voit par exemple dans le cas de l'uranium, bien, les impacts peuvent être très larges puisqu'on parle de l'air, puis les bassins versants, puis l'ensemble de la province, parce que tout semble aller vers le fleuve, bien, les enjeux deviennent nationaux. Sur un enjeu minier comme celui-là, on n'a pas le choix que de passer l'acceptabilité au niveau provincial parce que les enjeux, les impacts sont larges. Si on parle d'une mine d'or en Abitibi, bien, on va contaminer un petit bassin versant. On peut faire comme aux États-Unis puis sacrifier une portion. Si la communauté décide si les impacts sont connus puis qu'on est capable de les circonscrire, bien on peut circonscrire aussi l'acceptabilité sociale.

2815 **LE PRÉSIDENT :**

Quand vous parlez d'une sorte de cogestion du territoire avec une certaine égalité de droits avec les droits des Innus..

2820 **M. MARC FAFARD :**

Oui, en tant que propriétaires.

LE PRÉSIDENT :

2825 Si je me réfère à la Convention de la Baie-James, les territoires de catégorie 1 appartiennent en exclusivité, les 2 et 3, est-ce que ça, vous assimilerez ça à de la cogestion? Parce que là, le Québec a un pouvoir concomitant.

M. MARC FAFARD :

2830 Oui. On peut faire un petit bout là-dessus, mais je voudrais...

LE PRÉSIDENT :

2835 Non, mais brièvement, là.

M. MARC FAFARD :

2840 Brièvement, vous êtes ici pour ça. Présentement, le coin dans la porte du BAPE, il est là tout de suite parce qu'on ne veut pas créer un précédent. C'est la première fois que les Cris réalisent que sur un territoire de classe 3, ils n'ont aucun mot à dire. Ils n'ont pas de droit de veto. Vous avez nommé 1 et 2, tantôt, on pourrait dire ce qui leur revient, mais classe 3, il n'en a pas.

2845 Avec l'uranium, on se retrouve en territoire de classe 3 pour la première fois, puis le gouvernement s'aperçoit, puis les Cris ont décidé que c'est « non » total.

2850 Si on va en cour, si on laisse l'industrie aller de l'avant puis on émet le permis à Strateco, imaginez la porte qu'on ouvre en validant, en renégociant peut-être, parce que le cœur des Cris est vraiment fort contre l'uranium, leur droit de veto dans les territoires de classe 3. Donc les deux côtés ont gagné, là. Les Cris ont dit : wow! Ça se peut-tu qu'on n'ait rien à dire ici comme Strateco le dit? Oui, effectivement. Et quel cas capotant.

2855 Le Gouvernement du Québec : Hi! On ne peut pas aller plus loin que ça. Il n'y a pas de moratoire, vous remarquerez, on a juste arrêté d'émettre les permis. Strateco ne peut pas dire qu'il y a un moratoire. Puis on amène, là, un BAPE, puis on souhaite que le bon sens puis la science vont aller dans le même côté que les Cris puis qu'on va être capable de dire non, puis on n'ouvre pas la boîte de pandores de territoire de classe 3.

2860

LE PRÉSIDENT :

2865 Si vous considérez que les Cris n'ont pas de droit de veto dans le 3, comme Strateco l'a soutenu, là, je vous écoute, je n'ai pas vérifié tout ça, dans le 2, les Cris, est-ce que vous considérez qu'ils ont un droit de veto? Moi, je comprenais qu'ils avaient une préséance.

M. MARC FAFARD :

2870 Ils n'ont pas un droit de veto, ils ont un droit qui...

LE PRÉSIDENT :

2875 De préséance.

M. MARC FAFARD :

2880 Oui. Un droit qui dit que les activités de chasse et pêche ne peuvent pas être altérées par une activité industrielle.

LE PRÉSIDENT :

2885 C'est ça.

M. MARC FAFARD :

2890 Ça pourrait se dire comme ça. C'est un droit que si on prend le territoire de classe 1 : la ville, territoire municipal. Territoire de classe 2 : la MRC plus le TNO environnant. C'est à peu près ça, le territoire de classe 3, c'est le TNO, mais très éloigné. Sur la Côte-Nord, les villes vont jusqu'à cinquante kilomètres (50 km), donc on n'a pas de territoire de classe 2, on a une gestion, si on veut, particulière pour le grand territoire de MRC, mais c'est des territoires de ville au complet.

2895 Donc, c'est à peu près la même chose. Mais par exemple, chez les blancs, avec la loi présentement, on n'a pas droit de veto ni en milieu intramunicipal, territoire de classe 1, urbanisé, ni en intramunicipal, mais non urbanisé, ni la MRC, ni la ville. Donc on n'a pas, puis on n'a pas le droit de... la pêche au Lac Hall ne peut pas bloquer le projet de Mine Arnaud.

2900 Donc on n'a pas le même droit de veto sur le territoire de classe 2. Puis sur le territoire de classe 3, bien, on a la moitié, bien en tout cas, la moitié des activités qui ne sont même pas souscrites aux différentes Lois sur la qualité de l'environnement puis du développement durable

pour ce qui est de l'exploration. Donc, on n'a rien. On n'a rien pour nous autres. On a un point deux (1,2) inspecteur qui surveille les mines de la Côte-Nord.

2905 Donc, on a vraiment un problème. Puis Sept-Îles, la plus grande municipalité au Québec, deux mille kilomètres carrés (2 000 km²), avec les Innus de plus en plus ensemble, le dossier de l'uranium a montré la force de l'ensemble, bien, le dossier ensemble, la cogestion du territoire, les deux mille kilomètres carrés (2 000 km²), je pense que c'est un projet pilote qui est écrit dans le ciel pour comment gérer un territoire qui appartient aux Innus puis en même temps appartient à la ville.

2910

LE PRÉSIDENT :

Comment vous expliquez alors que... est-ce que les municipalités tiendraient à avoir ce droit de planification territoriale dans au moins le territoire 3, si je vous écoute.

2915

M. MARC FAFARD :

2920 Ils l'ont. La CRÉ de la Baie James. Les CRÉ font ça. On a remis la gestion du territoire aux CRÉ. La Côte-Nord, au niveau forestier, notre CRÉ sur la Côte-Nord a un grand département forestier, de foresterie. Les Innus, on leur a offert la gestion de villégiature. Ils ne l'ont pas pris, c'est un peu compliqué, c'est la CRÉ qui fait ça aussi. Donc, les CRÉ sont ça. Mais si on regarde ce qui c'est fait dans la Baie James.

2925

LE PRÉSIDENT :

Ils ont un pouvoir, est-ce que le schéma d'aménagement leur donne le pouvoir de dire : j'interdis telle activité dans ce territoire-ci et je le permets là-bas? Ils n'ont pas ça, dans le moment.

2930

M. MARC FAFARD :

2935 Non, ils n'ont pas ça, puis ils vont encore plus loin. Ils disent « nous » puis comme la ville de Sept-Îles le disait, c'est sur le TNO, on n'a aucun droit de regard, c'est le ministère des Ressources naturelles qui a tout droit de regard. Mais prenons la CRÉ Baie James ou la CRÉ Côte-Nord, elles vont favoriser le développement économique. Elles vont tout faire, elles sont assises aux tables du Plan Nord du développement. Il y a déjà un plan, il y a des cartes, sauf qu'on ne le connaît pas. C'est un peu ce qui est triste, mais les CRÉ sont beaucoup pro-développement, c'est un organe de gestion du développement territorial des ressources en région.

2940 On ne parle pas d'une gestion d'un territoire, on parle de la gestion de son développement. Ce n'est pas pareil. C'est un organisme qui gère le développement du territoire. Quand on parle de gérer le territoire, ce n'est pas gérer son développement, c'est gérer le territoire. C'est la différence.

LE PRÉSIDENT :

2945 Comment vous expliquez, alors, que s'ils ont des problèmes avec ça, c'est des restrictions trop grandes, qu'ils ne sont pas ici pour nous en parler?

M. MARC FAFARD :

2950 Ça, je peux vous le dire. Il y a un genre d'omerta sur le mot uranium. Puis il est encore là, les gens n'aiment pas en parler. On vient tirer dans le pied de l'industrie, ça fait mal au cœur. Les gens sont près de l'industrie. Tout a été dit. La municipalité s'est prononcée, elle a une résolution que le nouveau conseil n'a pas démantelée, n'a pas changée, donc les positions sont claires. Les gens ont signé les pétitions, les organismes, la Corporation de l'environnement, il y a deux semaines au conseil, le conseil c'était lundi passé, je suis allé il y a deux semaines pour parler d'uranium puis inviter les gens à venir, puis il y a un des conseillers qui a dit que la Corporation de l'environnement allait émettre un mémoire. C'était la participation de la ville à cette aventure.

2960 Il y a personne qui a le goût d'aller donner un coup de pied à l'industrie des mines dans le coin de la bande, puis en plus, regardez encore ce matin dans le journal, ce que l'Association des géologues scientifiques de je ne sais pas où, là, plutôt que de faire une lettre ouverte dans le Nord-Côtier puis de nous dire qu'ils vont venir enlever l'uranium que le Bon Dieu avait mis là, comme monsieur Tomassin a déjà fait, bien, ils disent que tout ça est un cirque puis que vous êtes les amuseurs publics. C'est à peu près ce qu'ils disent, ce matin, dans le journal.

2965 Ça, c'est une position de scientifique puis j'ai vu trois signataires. J'ai reconnu le nom de un, il y a monsieur Lulin, qui est le président DG de Exploration Azimut qui est le plus grand explorateur, ce qui n'est pas un vrai mot, d'uranium au Québec. O.K.?

2970 Donc, il n'y a personne qui est proche de l'industrie, les tables de concertation, la ville de Port-Cartier, la Chambre de commerce, il n'y a personne qui va venir ici dire : bien oui, on est inquiet, nos citoyens sont inquiets puis ces inquiétudes-là sont comme fondées puis l'industrie minière est... C'est impossible.

2975 Donc, facilement, on se cache en arrière du mémoire puis on va partir. On ne viendra pas, on va vous déposer un mémoire, puis on ne le défendra probablement même pas parce qu'on ne veut pas que vous leur posiez la question : « est-ce que vous avez peur, est-ce que vous en voulez, est-ce que vous allez dire oui, est-ce que vous croyez à un périmètre? Demain, à Havre St-

2980 Pierre avec la MRC, vous allez sûrement avoir ce genre de discours là, puis il va y avoir des gens pas gênés qui vont venir vous dire que oui, ils sont intéressés puis ils sont prêts à changer les résolutions, puis qu'en-haut de leur territoire, ça ne les dérange pas, puis que si la commission trouve que les impacts sont limités à un certain nombre de kilomètres, ça va être parfait.

2985 Mais ici à Sept-Îles, ils ne peuvent pas faire ça, parce que les citoyens sont totalement contre puis tout le monde le sait. Tous les conseillers municipaux en ont entendu parler. Notre ancien représentant du Bloc Québécois qui était, le député fédéral, faisait des dix pour cent (10%), des envois postaux, puis il avait une publicité, c'était : trois barils d'uranium puis la Côte-Nord sans uranium. C'était accepté. C'était un atout politique. Ça amenait des amis être contre l'uranium.

2990 Mais là, être contre l'industrie puis la filière uranifère au complet? Moi, je me suis déjà fait dire par les organismes, un entre autres ici, un membre d'un CA de l'Association de la protection de la rivière Moisie : « Marc, on protège la rivière Moisie, là, mais tu vas laisser tranquille la Baie James. Les monts Otish, là, débarasse s'il vous plaît. » C'était un peu comme ça.

2995 J'ai Bertrand Méthot du syndicat de la FTQ, un représentant peut-être que vous verrez, un représentant politique ici sur la Côte-Nord, il dit : « Marc, on te laisse la Minganie puis la Côte-Nord, mais la Baie James, on la garde. » J'ai dit : « Bertrand, non, vous n'aurez pas un petit bout, on va aller jusqu'au bout, ce n'est pas vrai que c'est parce que c'est à deux cent cinquante kilomètres (250 km)... » Saviez-vous que le projet Strateco est à moins de quarante kilomètres (40 km) du bassin versant de la rivière Manicouagan qui coule à Baie-Comeau? Saviez-vous ça?

3000 **LE PRÉSIDENT :**

3005 Hum, hum.

M. MARC FAFARD :

3010 Bien, moi, quand je suis allé à la Commission de la Sûreté nucléaire pour leur expliquer ça, que oui, ça nous affecte, je veux dire à trente-cinq kilomètres (35 km), le vent du nord, ta poussière, tes radionucléides, ils sont dans le bassin versant de la Manicouagan puis ils sont rendus à Baie-Comeau. Ça prend combien de temps?

3015 Et comme à la Commission de la sûreté nucléaire, à Trois-Rivières, aux audiences pour la rénovation de Gentilly, la même journée, le gouvernement des États-Unis disait aux producteurs de lait du Vermont de jeter le lait du Vermont, on était en mars 2000... Fukushima 2011, peut-être, le gouvernement avait envoyé un avis de public de : aucun lait qui devait être... on jette tout le lait de la production de cette journée-là au Vermont parce qu'il était contaminé aux retombées de Fukushima.

3020 Nous, on était à Trois-Rivières, j'étais assis en avant de la Commission de la sûreté nucléaire puis ils étaient en train de nous expliquer que les retombées, je ne me rappelle pas si c'est sept (7) ou huit kilomètres (8 km) ou treize kilomètres (13 km), autour de Gentilly, c'est impossible qu'il y ait quelque chose qui aille plus loin que ça.

3025 Et la personne-ressource qui est demandée par monsieur Binder, dit : « O.K., vous le spécialiste chez nous, expliquez à monsieur Fafard pourquoi. » Bien, savez-vous c'était pourquoi la réponse? Parce que les capacités de modélisation de l'époque ne permettaient pas de faire des calculs sur un diamètre plus grand que huit kilomètres (8 km). Hein? C'était ça, là. Puis pour eux autres, la Commission de la sûreté nucléaire, c'était écrit que les impacts ne vont pas plus loin que
3030 huit kilomètres (8 km), donc il n'y en a pas d'impact l'autre bord de huit kilomètres (8 km). Mais la même journée, on était à combien, vingt mille (20 000) miles du Japon?

Donc, de là, puis je vais faire du millage sur votre caribou. Aux États-Unis, il y a une centaine de détecteurs de radionucléides qui les mesurent en permanence. Il y a un carte, tu peux aller voir,
3035 puis tu vois. C'est comme ça qu'ils ont dit aux gens du Vermont, puis c'est en continu. O.K.? Ils ont eu peur longtemps pour les bombes pendant la guerre froide, donc ils se sont équipés. Nous, au Canada, on avait les bases de radar puis la doline, mais on ne voulait pas savoir ce qui tombait sur le Canada. On n'en a pas de ça, puis on n'en a pas non plus au Québec.

3040 Quand vous avez dire hier que DIVEX avait dit que les foies d'originaux, il y avait eu une directive, il y a je ne sais pas combien d'années qui ne devaient pas être mangés pour la radioactivité, c'est la première fois que j'entendais ça. Moi, ce que j'ai souvent entendu, c'est qu'ils avaient une maladie bizarre, puis s'il y avait des points blancs dessus, tu ne les mangeais pas. O.K.? Mais on se rappelle tous des photos de caribous dans le Grand Nord qui sont entreposés
3045 dans un garage rond, des milliers de caribous gelés. Je suis déjà allé à la chasse aux caribous l'hiver, c'est assez drôle quand ça gèle, à quatre (4) pattes tout entier. La bête, là, c'est dur à corder, ce n'est pas des blocs lego, mettons. Ça fait des drôles de photos.

Bien, cette image là est fraîche dans la tête de tout le monde. Fukushima, il y a trente (30)
3050 ans. Est-ce que – j'émetts une hypothèse, elle n'a pas été tout à fait bien comprise tantôt – les caribous de la rivière Georges, il y en avait huit cent mille (800 000) il y a pas si longtemps, presque un million (1 M), il y a une dizaine d'années, maintenant, on en a quarante mille (40 000). Il y a eu un gros forum congrès scientifique au musée Shaputuan ici avec tous les Innus du Nord, du Labrador puis du Québec avec tous les scientifiques, on n'a pas trouvé une carcasse.

3055 Quand il y a eu, dans la Baie James, une rivière où il en est tombé cinquante mille (50 000), on les a vus pendant des années, les os. Mais là, on ne trouve pas. Donc, il n'y a pas eu d'événement majeur qui est passé de huit cent mille (800 000) sur à peu près quatre, cinq ans, six cent mille (600 000), puis là, on est tombé à quarante (40 000) tout d'un coup. Il n'y a plus de

3060 caribous. Il n'est plus là. C'est quoi le cycle de génération de vie du caribou? Est-ce qu'on connaît les teneurs que ces caribous avaient? Si on a dit aux Québécois de ne pas manger les foies d'originaux, c'est parce qu'il y avait quand même de la radioactivité de Tchernobyl.

LE PRÉSIDENT :

3065 Et de caribous. La mise en garde du ministère touchait les deux.

M. MARC FAFARD :

3070 Oui, exact. Exactement. Mais trente (30) ans plus tard après Tchernobyl, est-ce que les modifications génétiques, les altérations ou les cancers chez le caribou auraient peut-être fait en sorte – j'é mets une hypothèse – qu'ils tombent tous morts de cancer? Est-ce que c'est trois ou quatre générations qu'ils viennent de subir, eux, en trente (30) ans? Est-ce que ça en est une? Est-ce qu'ils meurent chacun un dans leur coin de mort non naturelle?

3075 Mais présentement, il n'y a personne qui a la réponse. Il n'y a pas un scientifique au Québec qui a pu dire il est allé où, le caribou, puis qu'est-ce qui est arrivé. Il n'y a pas de surpopulation de loups. Les Innus ont loué des hélicoptères pour faire le tour. Il n'y a personne qui a pu trouver un os en gang. Il en est disparu cinq cent mille (500 000). J'é mets cette hypothèse-là, mais au Québec on ne connaît pas puisqu'on ne mesure pas ces retombées-là. On n'a aucune idée.

3085 En France, avec les activités industrielles et minières, on a une carte du profil de la radioactivité de toutes les municipalités de la France. Quand tu veux acheter ta maison en France, tu vas voir sur ce site puis tu n'achètes pas une maison qui est dans un site qui a beaucoup de radioactivité à cause des mines autour, à cause que c'est un site réhabilité, à cause qu'il y avait un moulin ou un ci ou un ça. Donc ça, au Québec, il faudrait l'avoir.

LE PRÉSIDENT :

3090 Mais en France et aux États-Unis, admettez qu'il y a plus de centrales nucléaires qu'ici.

M. MARC FAFARD :

3095 Oui, mais ils sont dotés de ces équipements-là, puis en France puis en Europe, on connaît le phénomène du dalmatien, tous les picots sur l'Europe suite à Tchernobyl. Pendant Tchernobyl, on ne le suivait pas, mais après, on s'est aperçu qu'il y a un paquet d'empreintes où le nuage est tombé par la pluie. Est-ce que la rivière Georges serait comme ça?

3100 **LE PRÉSIDENT :**

Il faudrait qu'on accélère parce qu'il est quand même midi trente (12 h 30).

3105 **M. MARC FAFARD :**

Bien, je vais aller en rafale, mes points d'étude.

LE PRÉSIDENT :

3110 D'accord.

M. MARC FAFARD :

3115 Donc, pourquoi une question que je vous lance : pourquoi a-t-on arrêté les tests en altitude des essais nucléaires? O.K.

Réseau de surveillance des radionucléides Tchernobyl, on en a passé. On n'en a pas au Québec, c'est un peu plate.

3120 Effets de la connaissance sur la santé des utilisations de l'uranium autres que minières. Pour ne pas faire ce que la Santé publique a fait, je veux que vous élargissiez toute la revue de littérature sur la santé des radionucléides et les éléments chimiques, métaux lourds associés aux mines d'uranium et leurs impacts sur les humains ou sur les rats ou sur quelque vie que ce soit. Je veux qu'on regarde l'ensemble du spectre et non juste mines d'uranium. Ça, c'est très très important. L'uranium appauvri, il y a quand même beaucoup de données.

3125

Puis, deux petits parallèles : à Church Rock, aux États-Unis, un ancien site de moulin « mill » où on n'a pas vraiment beaucoup entendu parler, mais les teneurs autour, c'est environ trois cent cinquante (350) parties par million. Ça ressemble beaucoup aux teneurs de base de bruits de fond qu'on retrouve sur la Côte-Nord, puis il y a eu plusieurs effets. Il y a des études qui ne sont pas très faciles à trouver, mais c'est un endroit qui est connu puis les teneurs ressemblent parce qu'on a ici, les teneurs de base. Donc, on peut regarder un site industriel avec une teneur en radionucléide qui est la même que ce que la nature nous... donc ça, c'est important à faire les liens.

3130

3135 Carrières. Sur la Côte-Nord, là, les carrières, les villégiatures, c'est très, très important. À Baie-Johan-Beetz, par exemple, encore une plainte qu'on a faite, il y a une carrière qui a été ouverte, puis Uraçan avec son fameux spécialiste de l'Université de Sherbrooke, est venue nous dire, ce n'est pas le spécialiste qui a dit ça – puis en passant, la plainte qu'on a faite à l'Ordre des ingénieurs pour les spécialistes en Minganie était fondée. On a négocié avec l'Ordre pendant

3140 presque deux ans pour comment le monsieur pourrait s'excuser publiquement. Puis, à la fin, il a refusé la procédure d'excuse, puis l'Ordre a abandonné les procédures, mais la plainte était fondée. Il y a un dossier qui a été ouvert, il y a eu enquête. Donc, ce n'est pas quelque chose de flagrant comme ça, là. Ils ont écouté toute la trame de l'enregistrement puis oui, le monsieur a joué avec les mots.

3145
3150
3155
Donc ça, c'est pour revenir là-dessus, mais la carrière de Baie-Johan-Beetz. Le monsieur d'Uracan nous a dit : « Regardez la carrière à Baie-Johan-Beetz, leur roche concassée est aussi radioactive que notre minerai. Ça fait cinq ans qu'elle opère, puis il y a personne de malade ». Ça faisait seulement trois ans qu'elle opérait, mais elle a été fermée par un maire qui s'est mis en dessous de la chute pour bloquer l'opération parce qu'ils faisaient deux blastes par jour plutôt qu'un, ils faisaient plus de douze (12) heures de concassage par jour, puis les gens en ville, c'était tellement proche – là, on parle de 2009 que le certificat d'autorisation, le bail minier a été donné par le ministère – les gens avaient des problèmes respiratoires tellement il y avait de la poussière en ville. C'était en ville, la carrière.

3160
3165
3170
À ce moment-là, quand le MRN a donné le permis, le certificat d'autorisation pour le bail minier, il connaissait, il faisait la promotion du potentiel uranifère de Baie-Johan-Beetz. Donc, en pleine connaissance de cause, sans le savoir parce que les fonctionnaires ne le savaient pas, peut-être que c'est deux différentes personnes qui avaient l'information, on a donné un bail pour opérer une carrière sablière dans un gisement qui était assez riche pour être commercial. En passant, au niveau de la teneur, zéro point zéro deux pour cent (0,02 %), c'est la teneur du gisement de Rössing en Afrique du Sud qui est propriété de Rio Tinto.

3165
3170
Donc, on ne peut pas faire ça. Pourquoi? Parce que la roche a été utilisée pour faire la route 138, le un pouce, mais la poussière de pierre, il en reste cent mille tonnes (100 000 t). Elle est restée sur place, il n'y avait pas de preneur. Les gens allaient s'en servir, les gens de Baie-Johan-Beetz, les gens d'Aganish, les gens de Natashquan, les gens de Havre-Saint-Pierre, ça vaut de l'argent, la poussière de pierre. Ils allaient chercher la poussière de pierre pour s'en servir. C'est une mine. Donc, le ministère a dit au promoteur : « Mettez une clôture. » Le promoteur a dit : « J'aimerais ça, ça ne me dérange pas que les gens se servent. »

3175
Donc, il y a eu une directive d'écrite, parce que c'est une exception, pour que les citoyens normaux, les municipalités puissent aller se servir dans des stériles, appelons-les, de carrière. C'était un résidu qui n'avait pas de valeur. Il n'était pas vendable, donc c'était un stérile. Mais ce stérile-là était très radioactif, beaucoup plus que votre trente-sept (37) parties par million; on parle de trois cents (300) et plus parties par million. Les gens sont venus se servir de ça. Ils ont fait leurs entrées de garage avec ça. On en a mis dans les parcs. On a fait des sentiers.

3180

Donc, ça c'est un enjeu qui est primordial pour la commission, de voir aux différentes régions autant – aparté encore : Kitigan Zibi, vous devriez rencontrer le chef Whiteduck, qui est le chef de la communauté Kitigan Zibi, qui ont développé une immense expertise de radon dans l'air et de radon dans l'eau, qui ont une compagnie pour sortir le radon de l'eau. Ceux qui étaient pris avec l'osmose inversée, là, l'accumulation de radium là bien c'était le chef Whiteduck. Eux, ils sont au courant, ils ont pris, eux, parallèlement à Santé qui n'a pas voulu faire les suivis des différents...

3185

LE PRÉSIDENT :

Ça, c'est quelle communauté?

3190

M. MARC FAFARD :

Kitigan Zibi, l'eau embouteillée pour la moitié de la population, là? Bien, parlez à monsieur Whiteduck puis la compagnie qu'il gère. Ils sont les experts pour imperméabiliser les caves et pour faire les changements d'air.

3195

LE PRÉSIDENT :

O.K.

3200

M. MARC FAFARD :

3205

Donc Baie-Johan-Beetz. Encore là, la carrière est problématique. Partout sur la Côte-Nord, Sept-Îles, on a une des plus grosses carrières au Canada. Les maisons dans Ste-Famille sur la tourbière on doit mettre quinze pieds (15 pi), cinq mètres (5 m) de remplissage, on met du concassé. Le concassé vient de la carrière en arrière. Certaines rues sont radioactives, certaines propriétés sont radioactives, d'autres ne le sont pas. C'est à cause du matériau de remplissage.

3210

Est-ce qu'on va l'utiliser ce matériau-là pour faire du ciment? Est-ce que ça va devenir un matériel de construction? Vous l'avez entendu ça aussi qu'il y a des ciments radioactifs. Bien, on ne peut pas avoir un déni sur cet aspect-là parce que c'est enjeu de santé publique puis c'est un enjeu de construction, de normes, de réglementation du ministère des Ressources naturelles pour les carrières et sablières.

3215

Encore là, Baie-Johan-Beetz, on connaissait la teneur des maisons. Dans les années 70, lors de la dernière grosse campagne d'exploration, le gouvernement du Canada plus la Santé Côte-Nord savaient que les maisons à Baie-Johan-Beetz dépassent le huit cents (800) fameux depuis très longtemps.

3220 Au Comité de la santé publique de la Côte-Nord, on a dit : « Pourquoi vous ne les avez jamais avisés? Vous savez ça depuis les années 70. – Pour ne pas leur faire peur. » Donc ça, c'est ça.

Je finis, je continue un autre aparté.

3225 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

3230 **M. MARC FAFARD :**

Le prix versus les impacts. O.K.? Il faut voir à ça, le prix de l'uranium à la livre dans le temps. La ville d'Ottawa, les boues de ses bassins d'épuration d'eau potable. .Chef Whiteduck, je l'ai dit.

3235 Quantité totale de radionucléides émise par les mines sur la terre. Quand on fait le tour – au début, je vous ai demandé : pourquoi on a arrêté les tests en altitude. Regardez, on connaît toutes les études d'impact de tous les projets miniers uranifères, parce qu'ils en ont, ont des prévisions d'émissions totales de quantité de radionucléides. Ça serait le fun de voir, de faire un rapport par rapport à la quantité des bombes puis la quantité de toutes les mines.

3240 Regardez aussi le parallèle qu'il y a à faire entre la fumée secondaire dans la réglementation canadienne. Ça a été assez rapide qu'on a banni la fumée à l'intérieur puis les fumées secondaires. Pourquoi on a été aussi rapide? Les enjeux radioactifs dans cette fumée-là, le polonium, entre autres, a fait une grande partie de la motivation de la décision des gouvernements.

3245 L'intérieur des bâtiments, ça pourrait se comparer proximité aux mines; extérieur des bâtiments, près des portes, ça pourrait être le milieu à proximité de quelques kilomètres, puis nos bannissements maintenant à Montréal qu'on n'a plus le droit de fumer dans les parcs, en pleine nature, bien, ça pourrait être le grand enjeu provincial si on applique les mêmes parallèles.

3250 Ensuite de ça, oui, excusez... 3, intérieur, proximité ça, marche.

3255 Enjeux transfrontaliers, Saskatchewan versus Territoires-du-Nord-Ouest pour les mines d'uranium. Nous, au Labrador, on va avoir des mines, on pourrait regarder c'est quoi les enjeux transfrontaliers pour les mines d'uranium, si jamais il y en a, pour nous vers l'extérieur et pour l'extérieur vers nous.

3260 EPA, aux États-Unis. Présentement, on est en train de consulter les gens pour modifier la loi EPA américaine, *Environmental Protection Agency*, pour modifier la Loi sur l'émission de radon des bassins et des sites d'entreposage des résidus de « mill » les tailings miniers, pas miniers, mais de raffinement d'uranium en radon. Je vous suggère de suivre ça, si vous êtes capables. Moi, je le suis, mais il y a quand même beaucoup de discussion par rapport à qu'est-ce qu'un site radioactif de résidus peut émettre par année, comment on le contrôle puis c'est quoi la limite.

3265 EPA américain aussi est en train de vérifier, d'analyser sa réglementation, sa norme de radon intérieur. C'est à suivre, ça aussi.

3270 Santé Canada : Radon nouvelle enquête. Les chiffres qui sont sortis la semaine dernière concernant la dernière caractérisation pancanadienne des bâtiments résidentiels et publics, publics partout, résidentiels dans des endroits sensibles. Au Québec, c'est le ministère encore qui a décidé ça – lequel? J'aimerais le savoir. – quels sont prioritaires, quels ne le sont pas. Oka était prioritaire, Baie-Johan-Beetz ne l'était pas. Ste-Famille, dans Sept-Îles, non plus ne l'était pas. Si on n'avait pas cet enjeu caché, si on veut, ou peu connu de la radioactivité naturelle, on aurait mis Sept-Îles d'un enjeu prioritaire.

3275 Retrait ou portrait du cancer chez les autochtones de partout autour des mines. Par exemple, à Sept-Îles, on a le plus haut taux de cancer chez les hommes de la Côte-Nord et la Côte-Nord du Québec. Pourquoi les gens de Sept-Îles ont un plus haut taux de cancer du poumon que les gens de Havre-Saint-Pierre ou de Baie-Comeau? Baie-Comeau a une aluminerie, Havre-Saint-Pierre transporte du minerai de fer. Tout le monde est fumeur. Donc, je pense qu'il y a une attention particulière à voir avec ça. Puis les maladies qui sont associées aux problèmes auto-immuns, même aux problèmes cardiovasculaires associés aux métaux lourds, associés aux mines d'uranium.

3285 Allez voir le cas du Groenland qui lui vient de modifier sa loi. L'année passée, il y avait une loi qui ne permettait pas d'extraire des métaux radioactifs de son pays, puis on vient de la changer. Pourquoi on l'a changée? Tout le débat autour de ça revient un peu à la science dans la décision. Donc, ça serait peut-être intéressant de voir comment eux ont enlevé ou ont modifié leur loi pour permettre, ils ont décidé que l'uranium, ce n'était plus un élément radioactif. Sommairement, c'est à 3290 peu près ça. Ça tient autour de quatre point cinq (4,5) milliards d'années, la demi-vie, le ballon de soccer, il ne kick pas souvent. Donc, l'uranium ce n'est pas vraiment radioactif. Allez voir ça.

3295 Aussi, le Labrador qui a abandonné son moratoire. Monsieur Francoeur, quand vous dites que les gens sont tombés endormis et que la ferveur n'est plus là, que l'attention n'est plus là, après un moratoire de trois ans ou de quatre ans au Labrador, pourquoi, tout d'un coup, il a passé? Il y a une nouvelle gestion innue, l'entente Petapan, qui est un nouveau gouvernement. C'était quoi les processus qu'ils ont amenés? Est-ce que les citoyens du Labrador, est-ce que les Innus du

Labrador ont eu à se prononcer là-dessus ou est-ce que c'est une décision politique? Les gens étaient-ils vraiment informés? C'est peut-être la question qu'il faudrait se poser.

3300

J'aurai fini. La quantité de radionucléides émise par les mines de la Saskatchewan totale. Ça pourrait être intéressant, ça aussi, puis vers où ils s'en vont. En Saskatchewan, l'enjeu est encore moins comparable qu'ici parce qu'on est de l'autre côté du bassin versant. On est un peu comme l'autre bord des monts Otish, ça coule vers le nord. Donc, il n'y a pas les mêmes enjeux du golfe Saint-Laurent qui ramasse tout, qui est comme le bassin versant principal.

3305

Je vous demanderais aussi de regarder ce qui se passe en termes de réglementation dans une vision de solution d'application. Quand on dit que si on n'exploite pas l'uranium au Québec, bien, qu'ils vont l'exploiter de façon sauvage pour l'environnement ou l'humanité au Niger ou au Kazakhstan, ce sont des compagnies canadiennes qui sont là-bas.

3310

Quand est-ce que pour l'uranium au niveau mondial, on ne pourrait pas s'entendre que les normes et les réglementations les plus strictes Canada, États-Unis, France, là, ça se suit, Australie, tout le monde, dépendamment, ont un petit peu plus ou un petit peu moins de normes, que les plus strictes soient appliquées partout dans la fameuse « c'est pas le passé, les années 50 jusqu'aux années 2000 », mais là pour les années 2000 en montant, pourquoi on ne s'embarquerait pas? Donc, on n'aurait plus à se soucier de la réglementation locale, il y aurait les normes de « Best practices » si on veut, mondiales.

3315

Puis l'industrie, vous l'avez entendu, les grandes compagnies, les bonnes compagnies respectent les normes. Donc, c'est comme au Québec. Si on avait des directives puis des bonnes balises, les compagnies iraient chercher tous les permis, fourniraient tous les documents. Puis elles ne veulent pas avoir de problèmes du tout, donc si ce n'est plus possible d'esquiver des coûts de gestion de la radioactivité ou des radionucléides, bien, si on est obligé de le faire de par ses paires, ça va marcher.

3320

3325

Donc la façon de le faire, c'est de faire appliquer la loi la plus stricte ou, puisque ce n'est pas vraiment des réglementations dans cette industrie-là, c'est des façons de bonnes pratiques, des normes de bonnes pratiques émises par l'industrie, le gouvernement ou les groupes communautaires communautés, donc qu'il y ait une meilleure pratique utilisable sur l'ensemble de la planète pour l'uranium.

3330

Je finirai en rappelant que ce n'est pas un minerai comme les autres. Puis que oui, comme les Cris, je crois que les gens de la Côte-Nord sont totalement contre. C'est le « fun » d'avoir ce débat-là, mais j'espère que le rapport sera utile pour le bon sens.

3335

3340 Donc, je vous laisse là-dessus puis je vous souhaite... puis en passant, je n'irai pas à Havre Saint-Pierre pour la réunion de demain. Habituellement, je suis toutes les rencontres, mais je vais la regarder par internet. Puis je vais être aussi surpris que vous de voir qui va se présenter là.

MOT DE LA FIN

3345 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je vous remercie. Je remercie les autres participants et je vous signale, en terminant, que jusqu'au 11 juillet, tout le monde peut ajouter aux préoccupations qui ont été exprimées en cours d'audience, pour le faire, nous communiquer des informations ou faire état d'inquiétudes ou de faire des suggestions d'analyse de parties du dossier.

3350 Alors, voilà. On ajourne sur ce, et on vous remercie encore une fois.

3355 Au plaisir, au revoir!

SÉANCE AJOURNÉE AU 11 AVRIL 2014 À 19 H

3360 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3370 ET J'AI SIGNÉ :

3375 Yolande Teasdale,
Sténographe officielle